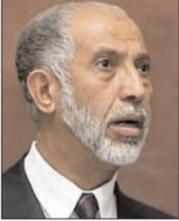


**BELKHADEM
RÉPOND AUX
REDRESSEURS
ET DÉCLARE :**



**«Nous n'oublierons
pas les crimes
de la France»**

Lire en page 3

ORAN

**PLUIES
ET DÉSAGRÉMENTS**

Lire en page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1410 Dimanche 30 octobre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

REPRISE DE LA PÊCHE DE CORAIL

L'Algérie n'est pas prête

Page 4

Ph : APS



INDÉPENDANCE DU SAHARA OCCIDENTAL

Alger, «mecque» de la cause sahraouie

Lire en page 5

A QUELQUES JOURS DE L'AÏD EL-ADHA

LA VENTE DES MOUTONS RÉGLÉMENTÉE



PAGE 3

Repères

3.000

spécialistes prendront part au 20e Congrès mondial de neurologie, qui se tiendra du 12 au 17 novembre prochain à Marrakech, pour échanger leurs expériences en matière de soins des maladies neurologiques.

2.000

enfants, âgés de moins de 5 ans, ont été empoisonnés au plomb dans le nord du Nigeria, après avoir été en contact avec des roches à très haute teneur en plomb.

64

supporters ont été arrêtés et un policier a été blessé vendredi lors du match de football opposant les deux clubs rivaux de Sofia, le Levski et le CSKA, a indiqué la police locale.

Des arbres d'importation pour le tramway d'Alger



Des arbres d'importation (ramenés d'Espagne) ont été plantés à la station du tramway du Ruisseau, qui fait jonction avec la station de métro des Fusillés à Alger, en attendant que d'autres soient plantés ailleurs. Selon des travailleurs rencontrés sur le site, ces arbres coûteraient 15 millions de centimes l'unité. Ils ont été ramenés en quantité suffisante de manière à replanter toutes les surfaces déboisées pour les besoins du traçage de la voie du tram. Ces arbres sont semblables à ceux qui bordent la quasi-totalité des rues de la ville d'Alger et des autres villes du pays, mais avec cette différence qu'ils ont un tronc tout à fait lisse et droit. Notons que l'entreprise du tramway d'Alger avait promis de reboiser toutes les surfaces qu'elle avait déboisées.

Le démenti de l'Espagne

Des sources gouvernementales espagnoles ont indiqué qu'il n'y a aucune preuve solide de l'implication "d'éléments sahraouis" dans l'enlèvement des humanitaires occidentaux, survenu le 22 octobre dernier dans les camps de réfugiés sahraouis, a rapporté vendredi la radio espagnole "Cadena ser" citée par l'agence de presse sahraouie (SPS). "Des sources gouvernementales (espagnoles) affirment que pour le moment ils n'ont aucun indice solide qui montre la participation d'éléments sahraouis dans l'enlèvement", a-t-on souligné de mêmes sources. Selon l'agence sahraouie, les mêmes sources gouvernementales espagnoles ont confirmé à "Cadena ser" que "plusieurs membres du groupe armé (Katiba), dirigé par Mokhtar Benmokhtar, sont impliqués dans l'enlèvement.



La mission médicale du hadj rassure



La clinique centrale de la mission médicale algérienne à La Mecque pour la saison du hadj 2011 dispose de moyens matériels considérables et de médicaments pour faire face à tout imprévu, a affirmé le chef de la mission médicale, le docteur Dif Saïd.

Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la situation était évaluée au quotidien et que l'équipe médicale veillait au bon déroulement des opérations.

Pour sa part, le directeur de l'Office national du hadj et de la omra (ONHO) Cheikh Barbara qui préside la mission algérienne du hadj, s'est dit "inquiet" pour la santé des hadji algériens dans les lieux de l'accomplissement des rites la plupart d'entre eux étant âgés et présentant des maladies chroniques. Il y a même des femmes enceintes parmi les hadji, a-t-il fait savoir indiquant que cinq cas ont été découverts.

Il a, par ailleurs, donné des instructions pour l'élaboration d'un rapport final sur la situation sanitaire des hadjis pour dénoncer les cas graves et les entorses aux mesures prises à cet égard par des médecins qui autorisent des hadjis malades à se rendre aux lieux saints constituant de ce fait un fardeau pour la mission.

Dixit



«Le RND n'éprouve aucune crainte vis-à-vis de l'agrément d'un nouveau parti pour peu qu'il soit porteur d'un programme bénéfique pour la société. Outre le projet de loi organique relative aux partis politiques, il y a aussi l'ouverture de l'audiovisuel au secteur privé qui devra œuvrer dans l'intérêt du pays et de sa jeunesse. Les futures chaînes privées gagneront à conjuguer les efforts de leurs ressources humaines pour offrir une vision constructive, bénéfique pour la société.»

La CPI en contact informel avec Saïf al Islam El Gueddafi



L'Onu a indiqué vendredi que la Cour pénale internationale (CPI) est en "contact informel" avec Saïf al Islam El Gueddafi, fils de l'ancien dirigeant libyen Mouammar El Gueddafi, citant le procureur de la

CPI, Luis Moreno-Ocampo.

«A travers des intermédiaires, nous sommes en contact informel avec Saïf. Le Bureau du Procureur a dit clairement que s'il se rend à la CPI, il a le droit d'être entendu devant un tribunal et qu'il est innocent jusqu'à preuve du contraire. Les juges décideront», a souligné M. Moreno-Ocampo, dont les propos sont rapportés par un communiqué des Nations unies. Selon l'Onu, "le Bureau du Procureur a également appris à travers des canaux informels qu'un groupe de mercenaires offre de transporter Saïf al Islam Kadhafi dans un pays africain qui ne fait pas partie du Statut de Rome de la CPI". "Le bureau du procureur explore la possibilité d'intercepter tout avion dans l'espace aérien d'un Etat partie (du Statut de Rome) afin de procéder à une arrestation", a précisé Luis Moreno-Ocampo.

"Fin juin, la CPI a délivré lundi trois mandats d'arrêt à l'encontre de feu Mouammar El Gueddafi, son fils Saïf al Islam et l'ancien chef des services de renseignement libyen Abdallah Al-Senoussi pour des crimes contre l'humanité commis en Libye", note l'Onu.

Une pièce d'or à... 40 millions d'euros

L'Australie a dévoilé au public la plus grosse



pièce d'or du monde. Sa valeur est évaluée à un peu plus de 40 millions d'euros.

La plus grosse pièce d'or du monde est... australienne. Jeudi 27 octobre, le pays des kangourous a rendu publique une pièce d'or pesant

plus d'une tonne. Selon Metro, sa valeur a été fixée à 40,4 millions d'euros. La pièce est décorée côté pile d'un kangourou bondissant et côté face du profil de la reine d'Angleterre, chef d'État du pays. Large de 80 cm et épaisse de 12 cm, cette imposante pièce est composée à 99,99% d'or pur. Ses mensurations extraordinaires et sa concentration en or lui valent le poids exceptionnel de 1 012 kg.

La fameuse pièce a été dévoilée dans le sud-ouest de l'Australie par la Monnaie de Perth, organisme qui dépend de l'État d'Australie occidentale. Le 27 octobre, elle a été rendue publique à la veille de l'ouverture du sommet des pays du Commonwealth, qui va se dérouler dans cette ville située au cœur d'une riche région minière. Selon le directeur de la Monnaie de Perth, Ed Harbuz, il aura fallu 18 mois de travail pour achever cette oeuvre. Destinée à être exposée au public, elle peut également être recevable comme moyen de paiement, a indiqué la Monnaie de Perth. Un peu lourd cependant à transporter, et pas sûr qu'on vous en rende la monnaie...

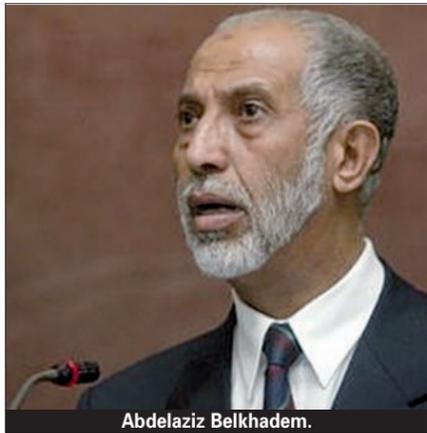
BELKHADEM RÉPOND AUX REDRESSEURS ET DÉCLARE :

«Nous n'oublierons pas les crimes de la France»

Le FLN maintient le cap s'agissant de la nécessité pour la France de présenter ses excuses au peuple algérien pour les crimes commis durant la longue nuit coloniale.

PAR KAMAL HAMED

Le secrétaire général du FLN a une fois de plus réitéré cette position à l'occasion d'un meeting organisé hier à la salle omnisports du complexe sportif Mohamed-Boudiaf à l'occasion de la commémoration du 57e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 et n'a pas manqué, en la circonstance, de répondre à ses détracteurs du Mouvement de redressement et à tous ceux qui appellent à mettre le FLN au musée. «Nous n'oublierons jamais ce qu'a fait la France pour effacer l'identité nationale» a-t-il indiqué devant une salle comble de militants et de cadres du parti ajoutant que «nous restons attachés à notre



Abdelaziz Belkhadem.

position et à notre revendication légitime qui consiste à demander à la France de présenter ses excuses au peuple algérien pour les crimes commis à son encontre». Pour le secrétaire général du FLN c'est seulement à partir de là qu'on peut tourner la page du douloureux passé et réaliser une coopération fructueuse pour des intérêts communs. L'orateur, qui a considéré que les massacres du 17 octobre 1961 sont «un crime d'Etat», a

aussi fustigé ceux qui en France honorent les harkis et les traîtres, mais qui ne pourront toutefois pas «changer l'histoire». Par conséquent, dira-t-il à l'adresse des historiens algériens, «il est venu le temps d'écrire l'histoire avec responsabilité en vue de protéger notre histoire des falsifications». Le patron contesté du FLN dira ensuite que «nous ne haïssons pas et nous ne cultivons pas la culture de la vengeance, mais nous voulons que la France, qui porte l'étendard de la défense des droits de l'homme, d'avoir le courage nécessaire pour reconnaître ses crimes contre l'humanité en Algérie et de présenter ses excuses au peuple algérien». D'ailleurs il a lancé un appel en direction des jeunes Algériens les exhortant à être «une génération qui pardonne, mais qui n'efface pas».

Soutien aux réformes du Président

Ce meeting, à travers lequel le secrétaire général du FLN a voulu exhiber ses forces en adressant un message clair à ses détracteurs du Mouvement de redressement qui lui dispute le leadership du parti, a été aussi l'occasion pour Abdelaziz Belkhadem de réitérer son soutien aux réformes du Président

Bouteflika lui qui a été critiqué, au même titre que son parti, d'avoir voulu «dévoyer» ces réformes. Pour l'illustration le FLN a dit non aux quotas de 30% pour les femmes au sein des assemblées élues et ses députés ont ramené ce taux à 20% seulement. «Nous sommes pour les réformes du Président en ce qui concerne le projet de loi relatif à la représentativité de la femmes dans les assemblées élues» dira, sans ambages, Belkhadem comme pour couper court à toutes les supputations. Ce revirement s'explique sans doute, comme cela a été avancé par nombre d'observateurs, par les pressions qu'il aurait subies d'«en haut». Mais Belkhadem ne souffle mot sur les raisons de ce revirement se contentant juste de dire que le FLN a toujours prôné la nécessité d'entreprendre des réformes. Il n'a pas omis aussi de faire allusion aux redresseurs, estimant que le FLN n'est pas en crise. En effet pour lui ce qui se passe à l'intérieur du parti est juste l'expression d'un désir de se positionner et cela est «un signe de bonne santé». Il a aussi fustigé ceux qui appellent à mettre le FLN au musée en n'hésitant pas à égratigner son frère ennemi, le RND sans le nommer bien sûr.

K. H.

OUVERTURE DE L'AUDIOVISUEL

Divergence de vues au sein de la classe politique

PAR LAKHDARI BRAHIM

La loi relative à l'ouverture de l'audiovisuel au privé doit inclure des garde-fous précis pour garantir la promotion de la démocratie et le respect des opinions et empêcher les détenteurs de fonds de monopoliser le secteur, ont souligné à l'unanimité plusieurs partis politiques.

Cependant, des divergences ont marqué les positions de ces mêmes partis en ce qui concerne la possession par des formations politiques de chaînes audiovisuelles, les uns estimant que les partis doivent rester à l'écart de ce secteur, les autres ne voyant pas d'inconvénient à ce qu'une chaîne audiovisuelle appartienne à une formation politique tant que cette dernière s'en tient au cahier de charges.

Dans ce cadre, le membre dirigeant du Parti des travailleurs (PT), M. Djelloul Djoudi, a souligné que sa formation politique «ne voit pas d'inconvénient à ce que les partis possèdent des médias, à condition qu'ils s'engagent à respecter le cahier des charges et les dispositions de la loi relative à ce secteur».

Pour sa part, le responsable de la communication du parti du Front de libération nationale (FLN), Aïssi Kassa, a mis l'accent sur la nécessité d'engager un débat public auquel participeront partis politiques, personnalités nationales et spécialistes en vue de trouver des «mécanismes et des cadres juridiques définissant les missions et le rôle des médias audiovisuels privés dans l'animation de la vie médiatique et politique en Algérie, la consécration de la démocratie, la préservation des libertés et la défense des intérêts stratégiques du pays».

Dans ce cadre, le chargé de la communication du mouvement Ennahdha, Mohamed Hadibi, a souligné que l'ouverture de l'audiovisuel au secteur privé «doit servir d'outil pour unir les Algériens non pas pour les diviser, consacrer la démocratie, préserver les libertés et contrôler la performance du gouvernement et des assemblées élues».

Les chaînes privées doivent être «un

espace de confrontation d'idées et de programmes et un centre de diffusion de la culture du dialogue et de prise en charge des préoccupations du peuple pour mieux défendre les intérêts du pays et lutter contre tous les fléaux», a-t-il soutenu.

«Une enquête sur le financement de ces médias s'impose avant l'octroi de l'autorisation pour qu'ils ne soient pas instrumentalisés par des groupes d'intérêts ou des parties extérieures». Pour le président du Front national algérien (FNA), M. Moussa Touati, la nécessité est «de mettre en place des garde-fous pour réguler et administrer ce secteur important afin qu'il ne plonge pas dans l'anarchie médiatique qui est loin de servir la démocratie».

«Il n'est pas question que le secteur soit ouvert aux détenteurs de fonds aux origines douteuses», a-t-il insisté.

Selon lui la logique veut que soit promulguée une loi qui définisse les modalités de gestion des chaînes télévisées privées et «leur rôle dans la défense des constantes et intérêts du peuple».

Il a préconisé, à cet effet, la mise en place d'un «code de déontologie de la profession qui délimite les responsabilités du propriétaire d'une chaîne» pour empêcher les détenteurs de fonds de monopoliser le secteur à des fins politiques ou économiques.

Le responsable de la communication du Mouvement pour la société de la paix (MSP), Mohamed Djemaâ, a souligné la nécessité de définir des mesures qui empêchent la mainmise, sur le secteur, «des détenteurs de fonds qui serviront leurs intérêts personnels au détriment du pluralisme médiatique et politique». Le porte-parole du Rassemblement national démocratique (RND), Miloud Chorfi, considère, pour sa part, que «l'audiovisuel privé doit constituer le moyen d'exprimer et de transmettre les préoccupations de la société».

«Il doit accompagner les grands projets et chantiers de réformes et apporter des alternatives aux problèmes qui se posent», a-t-il suggéré. Le Front des forces socialistes (FFS) a estimé par le biais de son premier

secrétaire, Karim Tabbou, qu'«il n'y avait pas de volonté politique de permettre à l'audiovisuel privé de jouer son rôle conformément

ment aux standards mondiaux et de concrétiser des réformes qui favorisent un changement en Algérie».

L. B.

SOUS LA PLUME

Coup de chapeau

PAR SORAYA HAKIM

Le FLN est en passe de traverser la crise la plus aiguë depuis son existence. Les redresseurs qui ont réussi leur conférence des cadres, le 13 de ce mois, veulent enfoncer le clou et aller vers un congrès extraordinaire. Ils sont prêts à aller devant les tribunaux. La raison de cette guéguerre : la légitimité du secrétaire général et

des membres du comité central dont l'élection aurait été entachée de fraude. Les chances sont cruciales et il est difficile pour les ministres députés de choisir un clan d'autant qu'Abdelaziz Belkhadem organise la riposte par un mégameeting à la Coupole Mohamed-Boudiaf sous la couverture de la commémoration du 57e anniversaire du déclenchement de la Révolution. Le SG, dans un esprit revancharde, tient absolument à rendre la monnaie de la pièce ; pas question pour le premier responsable du doyen de lui faire un enfant dans le dos. Il tape du poing pour montrer qu'il est le seul chef quand bien même une frange de ses militants le discrédite. Et la démonstration de force aujourd'hui participe de sa

stratégie. Une contre-attaque pour, d'une part, moucher ses adversaires qui veulent faire paraître un FLN en crise, mais, surtout, pour redorer un blason quelque peu terni par des prises de positions à contre-courant des réformes prônées par le chef de l'Etat. C'est que l'option présidentielle n'est, certes, pas à dédaigner,

et Belkhadem se positionne déjà sur les startings-block. Ceci étant, le SG du FLN dénonce une campagne orchestrée contre le parti qui lui rappelle étrangement celle de 1988. Des turbulences au FLN, ce n'est pas nouveau ! Le

bloc avait déjà commencé à se fissurer, en 2003, et c'est la direction actuelle qui a pris les rênes. ça rebelote et Belkhadem s'en prend aux «salonards», tout en jouant la carte de l'apaisement et claironne que tout va bien, que les plaques tectoniques n'affecteront pas les fondements et les principes du parti. La crise n'aura pas affaibli le puissant Belkhadem que d'aucuns croyaient en disgrâce. Non, encore une fois, il gardera la plus belle plume de son chapeau.

S. H.

REPRISE DE LA PÊCHE DE CORAIL

L'Algérie n'est pas prête

L'Algérie "n'est pas prête" à autoriser de nouveau la pêche du corail, a affirmé, hier à Alger, le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Abdallah Khanafou. Le ministre, qui s'exprimait à la Radio nationale, a précisé que cette décision a été prise suite à une étude d'évaluation des ressources coralliennes nationales qui a révélé que "l'Algérie n'est pas encore prête à reprendre la pêche du corail", rapporte l'APS.

PAR INES AMROUDE

En septembre 2005, le ministère de la Pêche a confié à un groupement français une étude



Le corail, une richesse pour notre pays.

pour dresser un état des lieux tant de la qualité que de la quantité du corail en Algérie avant d'en proposer un plan de gestion de cette res-

source. Premier producteur de corail rouge en Méditerranée avec près de la moitié du volume pêché dans la région dans les années 1990, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Algérie a interdit la pêche de cet or rouge en 1998 afin de protéger la ressource.

Interrogé, par ailleurs, sur le recours introduit par l'Algérie auprès de la CICTA (Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique) pour récupérer son quota de thon rouge pour 2011, le ministre a indiqué que cette question "n'est pas une priorité" pour l'Algérie, affirmant que la pêche du thon rouge n'a pas une forte valeur commerciale qui pourrait permettre à l'Algérie de "remplir

ses caisses". «Même si l'Algérie obtient gain de cause, elle n'aura pas son quota pour 2011, parce que nous ne sommes pas prêts pour pêcher le thon rouge», a-t-il expliqué.

«Pour cette année, nous n'aurons pas ce quota. Nous oeuvrerons pour le récupérer dès l'année prochaine», a-t-il ajouté.

Le ministre a fait savoir, dans ce contexte, que l'Algérie pourrait opter pour "une pêche commune avec les Italiens" pour pêcher son quota de ce poisson.

L'Algérie avait introduit un recours auprès de la CICTA, qui avait décidé, lors de sa réunion annuelle au mois de novembre dernier à Paris, de réduire le quota de captures algériennes à 298 tonnes en 2011.

Le quota de l'Algérie, qui devait être de 616 tonnes, a été amputé de 418 tonnes, qui ont été réparties entre quatre pays, rappelle-t-on.

I. A.

VENTE DU MOUTON DE L'AÏD EN ZONES URBAINES

Espaces aménagés et mobilisation des vétérinaires

PAR AHMED BOUARABA

C'est pour la deuxième année de suite que la wilaya d'Alger, à l'image des autres wilayas du pays, se lance le défi de mettre fin au désordre ambiant causé par la vente des moutons dans les zones urbaines. Suite à un arrêté wilayal, interdisant l'exposition et la vente informelle d'ovins de même que leurs déplacements en troupeaux à travers les rues, promulgué l'an dernier, la wilaya d'Alger a désigné plusieurs points de vente de moutons ouverts dans quarante-trois communes en prévision de l'Aïd El-adha. A quelques jours de cette fête, les services de la wilaya d'Alger sont à pied d'œuvre, afin d'appliquer cet arrêté 3212 daté du 27 octobre 2010. Cet arrêté réglemente la vente de moutons au niveau des communes disposant d'espaces adéquats pour cette activité et l'interdit dans les communes dépourvues de pareils espaces, pour, notamment, faciliter l'intervention des vétérinaires le cas échéant. Ledit arrêté interdit, également, le déplacement des moutons en grand nombre dans les rues du centre-ville. Outre cela, un pro-

jet de décision, définissant tous les points de vente autorisés ainsi que les noms des vétérinaires, qui prendront en charge le contrôle des moutons au niveau de ces points de vente, a été proposé par la direction de l'agriculture. Ainsi, les vétérinaires sont mobilisés au niveau des communes, des abattoirs, des marchés de cheptel pour cette occasion, indique le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Son chargé de communication, Djamel Berchiche,

joint hier par téléphone, nous dira qu'«un dispositif important est mis en place à cette occasion. Des brigades de vétérinaires sont mobilisées dans les marchés de cheptel, et d'autres seront présents dans les abattoirs le jour de l'Aïd». «Des permanences seront assurées dans les services d'hygiène de chaque commune», a-t-il rassuré. Pour ce qui est de l'état de santé du cheptel, au nombre de 23 millions de têtes, M. Berchiche a déclaré que «l'état sanitaire de

notre cheptel ovin est très bon. L'Etat procède à plusieurs campagnes de vaccination gratuite». «Même si le contrôle est plus rigoureux durant cette période, il se fait également toute l'année», a-t-il encore expliqué. Il demande, en outre, aux citoyens de se rapprocher des vétérinaires en cas de problème. Il reste à espérer que toutes ces mesures mettront fin à l'anarchie qui régnait en pareille occasion.

A. B.

PLUS DE 1,5 MILLION D'ALGÉRIENS ALPHABÉTISÉS

La gent féminine en force

PAR KAHINA HAMMOUDI

Il est vrai que la puissance d'un Etat se distingue par sa force économique, mais elle se distingue également par le nombre de personnes alphabétisées. Ce qui n'est pas le cas en Algérie, vu que le nombre annoncé au début du mois par l'Unesco a atteint les 6,5 millions d'Algériens analphabètes pour 35 millions d'habitants. Le nombre d'alphabétisés est en croissance d'après l'association Iqraa qui annonce que 1,5 million de citoyens ont acquis la magie des lettres. Des statistiques réjouissantes puisque parmi ce chiffre figure 1 million de femmes.

En marge des travaux de la 36e conférence générale de l'Unesco à Paris, Mme Aïcha Barki, présidente de l'association Iqraa, a ainsi profité vendredi pour saluer ce chiffre indiquant que «les femmes semblent plus dévouées à cette tâche, car elles sont solitaires et décident de s'alphabétiser pour elles-mêmes, pour leur entourage et leurs enfants». Quant à la stratégie de lutte contre

l'analphabétisme, mise en place par le gouvernement algérien, la présidente de l'association a réitéré sa joie vis-à-vis de cette volonté : «Nous nous réjouissons que l'Algérie ait adopté une stratégie nationale d'alphabétisation, suite au plaidoyer de l'association Iqraa depuis sa création en 1990, et aujourd'hui, nous nous réjouissons encore plus que l'Algérie soit dotée de ce programme national qui lui permet d'aller un peu plus vite dans cette opération.»

Durant son intervention, elle a également souligné «que le taux d'analphabétisme a été réduit entre 1990 (où il était de 43%), à aujourd'hui, où il est de 19%, selon les statistiques. Ce qui prouve que la stratégie nationale a donné ses fruits et nous espérons que le droit à l'éducation, qui est sacré en Algérie, fermera définitivement la porte à l'analphabétisme.»

Reste que pour faire face à ces fléaux qui touchent les plus jeunes, la présidente de l'association recommande aux «citoyens

qu'ils doivent demeurer vigilants pour continuer d'envoyer leurs enfants le maximum d'années à l'école, pour au moins l'obligation de l'école primaire».

Sur les projets porteurs de l'association, Mme Barki a émis le vœu que la stratégie de lutte contre l'analphabétisme, adoptée en 2007, soit orientée vers l'option de «l'alphabétisation par la qualification et la formation», actuellement inscrite à l'ordre du jour de l'Unesco.

Cette formule ferait en sorte que tous les gens qu'on alphabétise, soient versés dans l'apprentissage d'une profession et soient intégrés dans une entreprise. «Le projet de l'association serait que dans le cadre de l'évaluation du niveau d'alphabétisation, nous optons davantage pour ce mécanisme "alphabétisation-formation" que le ministère de la Formation professionnelle a déjà inscrit dans son programme», a annoncé

K. H.

RÉCLAMANT LEUR PERMANISATION

Des délégués du préemploi observent un sit-in devant le siège de leur tutelle

PAR TAHAR OUNAS

Plusieurs dizaines de délégués des travailleurs de préemploi ont observé, hier, un sit-in devant le siège du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale à Alger, pour réclamer leur permanisation dans les postes d'emploi qu'ils occupent depuis plusieurs mois. L'action entamée devant le siège du ministère en question a été prise lors de la réunion, vendredi dernier, au siège de la maison des syndicats de Dar El Beïda, de plus de cinquante délégués venus de différentes wilayas du pays. «Cette action est la suite des autres actions observées par les travailleurs de préemploi auparavant au

niveau de chaque wilaya, pour faire valoir leur droit», nous dira un délégué de Boumerdès, contacté par téléphone. Les travailleurs de ce dispositif d'emploi, dont l'objectif est de venir à bout du phénomène de chômage qui lamine de larges pans d'universitaires, avaient réclamé, notamment à Boumerdès, le paiement de leurs arriérés de salaires de plusieurs mois. Notons que le problème de retard dans le versement de salaires de ces travailleurs se limite uniquement à la wilaya de Boumerdès. La réunion de vendredi dernier a été, également, l'occasion pour les délégués des wilayas de dresser un constat peu reluisant concernant les conditions de travail des préemplois souvent exploités par

l'employeur, nous dit-on. L'action de protestation d'hier s'est déroulée dans le calme et sous l'oeil vigilant d'un important dispositif sécuritaire. Une délégation de protestataires a été reçue par le SG du ministère du Travail qui leur a expliqué que la question de permanisation ne relèvera pas des prérogatives du ministère et qu'il fallait s'adresser à la direction de la Fonction publique, indique-on encore. De retour, les délégués ont tenu, en fin d'après-midi, une réunion au niveau de la maison des syndicats pour évaluer leur action de protestation et d'étudier les possibilités de poursuivre leur mouvement à l'avenir.

T. O.

ORAN

Pluies et désagréments

Les fortes précipitations, enregistrées à Oran, ont causé, hier, par endroits, des désagréments dus principalement à des stagnations d'eaux pluviales et à l'inondation de nombreuses artères et sites d'habitations de la ville. La route menant, depuis le rond-point d'El Morchid à la pépinière Ben Ahmed, relevant de la commune de Bir El-Djir, un axe à forte circulation automobile, était à midi pratiquement coupée la circulation en raison de l'existence de "points noirs". Les flots ont provoqué une importante stagnation d'eau sur le boulevard du Millénium, à hauteur d'une exploitation agricole, un point bas, où la circulation a été rendue difficile, notamment pour les véhicules légers. La circulation automobile était difficile dans la matinée au niveau du quartier de l'USTO, particulièrement au boulevard des Cliniques, le rond-point de la cité Djamel, ainsi qu'à Aïn Beïda (Es-Sénia), à proximité de l'hôpital militaire. Certaines habitations du secteur urbain à Eckhmul, tout comme celles de Haï Khemisti, à Seddikia, précisément à la cité dite "Bâtiments des Italiens" ont vu leurs caves inondées et le niveau de l'eau avait même atteint les logements des rez-de-chaussée, selon la Protection civile. Les fortes pluies qui se sont abattues ces dernières 24 heures ont provoqué un glissement de terrain ayant provoqué, dans la matinée, le dérapage d'un semi-remorque sur la voie express Oran-Mostaganem (RN 11), à hauteur de "La Montagne des lions". Cet engin a heurté un véhicule de transport, faisant 5 blessés légers, selon la même source.

APS

INDÉPENDANCE DU SAHARA OCCIDENTAL

Alger, «Mecque» de la cause sahraouie

L'indépendance du peuple du Sahara occidental draine de plus en plus de défenseurs à travers le monde, somme toute attendu la justesse de sa cause.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les travaux de la deuxième Conférence internationale d'Alger sur «le droit des peuples à la résistance : le cas du peuple sahraoui», qui se sont ouverts hier, ont permis de réitérer à l'adresse de l'opinion internationale qu'il existe encore un peuple colonisé en Afrique, et qui subit toutes formes de répression par l'administration d'occupation marocaine. «La résistance des peuples est un droit légitime et consacré», a d'emblée affirmé le président de la RASD, Mohamed Abdelaziz, qui précise que cela reste «la seule alternative» pour le peuple sahraoui qui n'abdiquera jamais sous les pressions et intimidations de l'occupant. Dans une déclaration en marge des travaux de la Conférence d'Alger, le Président sahraoui a réitéré la détermination du Front Polisario de «lutter sans relâche jusqu'à l'indépendance», sans exclure aucune forme de résistance y compris la lutte armée. A pro-



Des intervenants à la Conférence internationale d'Alger qui se déroule actuellement.

pos de la désignation du Maroc en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, Mohamed Abdelaziz a souligné que «cela ne changera rien de la donne», dénonçant la grande campagne de désinformation menée par le royaume marocain à travers le monde, qualifiant la situa-

tion d'«agression à la légalité internationale». Le président de la RASD n'a pas manqué de condamner, par ailleurs, l'enlèvement de trois humanitaires dans les camps de réfugiés le 22 octobre dernier. «C'est un acte terroriste odieux et condamnable ; nous ferons tout notre possible pour relâcher sains et

saufs ces activistes humanitaires», a-t-il soutenu, tout en expliquant que le «Sahara occidental souffre doublement par le terrorisme d'Etat exercé par le Maroc et le néoterrorisme qui vient du Sud». Et de déplorer la position française «qui n'honore pas le berceau des droits de l'homme» dans son parti pris flagrant avec le royaume marocain. «La protection des droits de l'homme au Sahara occidental est un droit inaliénable, en dépit du veto français au Conseil de sécurité onusien», a indiqué Mohamed Abdelaziz, appelant les autres pays à se solidariser avec le peuple sahraoui. De son côté, le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CPASPS), initiateur de la conférence, a réaffirmé la position «claire et harmonieuse» de l'Algérie vis-à-vis de la question sahraouie, celle qui s'aligne sans conditions «aux côtés des peuples victimes de l'injustice». «Notre volonté et notre attachement à la justesse de la cause sahraouie ne seront entamés ni par des actes terroristes ni par les spéculations irresponsables», a tonné Mahrez Lamari, au milieu des clameurs des délégations sahraouies, scandant des slogans hostiles à l'occupant marocain et favorables au référendum, à la liberté et à la dignité du peuple sahraoui.

M. C.

Ils ont dit... Ils ont dit...

Julio Cesar Aguirre Mendes, sénateur mexicain : **«Vous n'êtes pas seuls»**

Le sénateur mexicain, Julio Cesar Mendes, a appelé le peuple sahraoui et le Front Polisario à poursuivre la résistance, car, «le droit à l'indépendance doit être arraché par l'opprimé». Relatant la genèse du conflit, l'orateur s'est voulu rassurant à l'adresse du peuple sahraoui en témoignant son entière solidarité. «Vous n'êtes pas seuls», a lancé le sénateur mexicain à l'adresse des activistes sahraouis, les appelant à poursuivre sans répit la lutte jusqu'au recouvrement entier de leur souveraineté nationale. «Le Sénat mexicain a appuyé la mission de la MINURSO», tout en exhortant la communauté internationale à soutenir l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour décider du sort de la dernière colonie en Afrique.

Roland Weys, de l'Association internationale des juristes démocrates :

«J'ai défendu le FLN ; je ferai de même pour les Sahraouis»

Le Français Roland Weys, vice-président de l'Association internationale des juristes démocrates (AIJD), et ancien membre du Collectif d'avocats du FLN contre le colonialisme français, a démontré, juridiquement, la situation de non-droit dans laquelle se trouve le Maroc qui a agressé des Sahraouis sans motifs.

«En droit, il est clair que le Sahara occidental est un territoire hors du Maroc, et c'est vérifié dans le Larousse datant de 1932», a ajouté Roland Weys, admettant pour cela que la mission de la MINURSO doit aussi préserver les droits de l'homme dans cette région du monde, en dépit du veto français qu'il a qualifié de «nul et sans effets».

Khaled Haddadah, SG du Parti communiste libanais :

«Une seule voix : la résistance»

Le secrétaire général du Parti communiste libanais, Khaled Haddadah, a expliqué que «la cause sahraouie doit chercher des appuis auprès des peuples arabes et pas des régimes», pour contrecarrer l'hégémonie des Occidentaux qui ne plaident jamais au côté des causes justes, le Sahara occidental et la Palestine étant des exemples édifiants.

«Je préconise la résistance jusqu'à l'indépendance comme seule et unique alternative», a-t-il ajouté, tout en déplorant les résolutions «partiales» des Nations unies, notamment lorsqu'il s'agit de petits peuples. M. C.

BACHAR EL-ASSAD PRESSÉ DE TROUVER UNE SOLUTION À LA CRISE

La Ligue arabe craint une intervention étrangère

PAR SADEK BELHOCINE

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, se rend aujourd'hui, à Damas dans le cadre de l'action déployée par le Comité ministériel arabe de contact afin de poursuivre les discussions avec les autorités syriennes sur les voies et moyens d'une sortie de crise dans ce pays, annonce un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Créé par le Conseil de la Ligue arabe, le Comité ministériel arabe s'est déjà rendu, mercredi dernier à Damas, où il s'est enquis de la situation en Syrie. Le Comité, qui est composé des ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, du Qatar, du Soudan, du sultanat d'Oman, et de l'Égypte, ainsi que du secrétaire général de la Ligue arabe, déploie des efforts pour réunir autour d'une table le pouvoir en place et l'opposition en vue de trouver une solution à une situation qui risque d'échapper à leur contrôle. En attendant, la crise se poursuit. La liste des victimes s'allonge de jour en jour. 36 personnes ont été tuées, vendredi à Homs et à Hama (centre), lors de la dispersion par les forces

de sécurité syriennes d'une manifestation hostile au pouvoir en place. En outre, plus d'une centaine de personnes ont été blessées et 500 autres arrêtées à travers le pays, dans le cadre de ces manifestations, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Exaspérée par l'ampleur des victimes et ses appels à la retenue qui n'ont eu aucun écho, la Ligue arabe sort de son silence observée jusqu'à et dénonce les «meurtres de civils» dans ce pays dans un message au président El-Assad.

Dans ce message, elle lance également un appel à Damas à «prendre les mesures nécessaires» pour protéger la population civile. La Ligue arabe avait déjà appelé, le 16 octobre au Caire, à la tenue d'une «conférence de dialogue national» pour mettre fin aux violences et «éviter une intervention étrangère». Le cas de la Libye est encore vivace dans les esprits. L'intervention étrangère a détruit les infrastructures du pays. Les frappes aériennes de l'Otan ont fait des milliers de victimes des deux bords et laissé un pays exsangue.

Les militants anti-Assad avaient appelé à manifester, vendredi, pour réclamer une

zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Syrie, à l'image de la Libye, afin de donner plus de latitude à l'«armée syrienne libre», une force d'opposition armée formée essentiellement de déserteurs. En l'état actuel des choses, le pouvoir en Syrie se dirige à petits pas vers cette éventualité. Les manifestations qui secouent la Syrie depuis le 15 mars réclament le départ du président El-Assad, au pouvoir depuis 2000, alors que ce dernier a déjà entamé une série de réformes dans le pays mais jugées «insuffisantes» par les contestataires. Les discussions tenues, mercredi dernier, entre le président Bachar El-Assad et la délégation de la Ligue arabe vont se poursuivre aujourd'hui à Damas. «La rencontre (mercredi) avec le président El-Assad était franche et amicale et nous allons poursuivre la réunion le 30 octobre», avait déclaré à l'issue de la rencontre, le Premier ministre et ministre qatari des Affaires étrangères, cheikh Hamad ben Jassem cheikh Hamad, qui croit avoir vu un signe du chef de l'Etat syrien à trouver une solution à la crise. «Nous avons perçu l'attachement du gouvernement syrien à œuvrer avec la

Commission arabe pour parvenir à une solution» à la crise en Syrie, a relevé cheikh Hamad dont le pays préside la Commission ministérielle arabe sur la Syrie. Celle-ci comprend le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, ainsi que ses homologues du Soudan, du sultanat d'Oman, d'Égypte et le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil El-Arabi. La Commission ministérielle arabe sur la Syrie est chargée de transmettre aux dirigeants syriens une initiative appelant les protagonistes syriens au dialogue en vue de résoudre la crise qui frappe ce pays depuis la mi-mars. Outre la nouvelle rencontre d'aujourd'hui à Damas avec le président El-Assad, la délégation de la Ligue arabe, qui tente d'engager une médiation entre le pouvoir et l'opposition en Syrie, a indiqué qu'elle rencontrerait le même jour des responsables syriens au Qatar pour tenter de parvenir à «des résultats sérieux et une solution à la crise syrienne». Cette rencontre verra la participation du chef de la diplomatie syrienne, Walid Mouallem, et du vice-ministre syrien des Affaires étrangères, Fayçal Moqdad.

S. B. / Agences

PARTENARIATS ÉCONOMIQUES AVEC LA TUNISIE

Opportunités dans l'électronique, la pièce de rechange et l'agriculture

La nouvelle donne de l'économie tunisienne, qui offre d'importantes opportunités aux hommes d'affaires et industriels algériens, notamment à la suite de l'aide et l'assistance financière promise par l'Union européenne à ce pays voisin, pour redresser son économie, incite les opérateurs économiques algériens à s'orienter davantage vers le partenariat avec des entrepreneurs tunisiens.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) invite les opérateurs économiques algériens à participer à quatre salons internationaux spécialisés à la Foire internationale de Sfax, prévus durant le premier semestre de l'année prochaine.

Selon les promoteurs de cette manifestation économique et commerciale multiple et multisectorielle devant regrouper de nombreuses entreprises des pays du pourtour méditerranéen des deux rives (sud et nord), «ces salons offrent une importante opportunité pour les exportateurs algériens dans l'optique d'établir des contacts d'affaires avec les professionnels tunisiens et étrangers de plusieurs secteurs d'activités économiques».

Les secteurs, aussi variés que porteurs



La Chambre de commerce et d'industrie d'Alger.

pour les opérateurs économiques algériens, qui seront présents durant ces quatre salons sont, notamment, l'électricité et l'électronique, les énergies renouvelables, l'industrie automobile, les équipements de garage et les pièces de rechange, et, enfin, l'agriculture et les industries alimentaires.

Tout comme les hommes d'affaires marocains qui ont sollicité, à plusieurs reprises, la coopération avec des entrepreneurs algériens en vue d'un partenariat gagnant-gagnant, les industriels tunisiens insistent beaucoup sur la participation active et permanente des entreprises algériennes aux foires et manifestations économiques et commerciales se déroulant en Tunisie pour raffermir les liens de partenariat.

Les organisateurs tunisiens attendent, ainsi, une participation massive des opérateurs économiques algériens lors des salons spécialisés, notamment pour ce qui est du 6e Salon méditerranéen de l'électricité et de l'électronique "MEDELEC 2012" qui aura lieu du 7 au 10 mars à Sfax, sachant que les industriels nationaux possèdent une grande expérience et un savoir-faire dans ce domaine (électroménager, produits de la haute défini-

tion, TV...).

S'agissant du 3e Salon international de l'automobile, des équipements de garage et de la pièce de rechange "Auto & Equip garage 2012", programmé dans cette même ville touristique tunisienne en mai 2012, en principe, de nombreux opérateurs algériens y seront au rendez-vous, en ce sens que des producteurs et des importateurs de la pièce détachée, en Algérie, sont toujours à la recherche d'une forme de joint-venture avec des pays du Maghreb, et ce, en vue d'une commercialisation de ces produits qui connaissent un essor en Algérie, notamment avec l'éclosion et l'avènement des concessionnaires automobile. Deux autres événements prévus en mai 2012 intéressent, également, les hommes d'affaires algériens, à savoir le Salon méditerranéen des énergies renouvelables et celui de l'agriculture et des industries alimentaires qui ne manqueront pas d'attirer des producteurs nationaux, dont certains estiment que le marché tunisien est porteur, car les produits "made in Tunisia" sont vendus dans les magasins et supermarchés algériens (harissa, pattes, biscuits, olives...).

A. A.

INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES

Les professionnels algériens se concertent

Les industriels du bois et du textile veulent relancer le secteur manufacturier, que l'Etat a décidé de soutenir, en produisant eux-mêmes leurs matières premières, et réduire ainsi la facture de leurs importations, affirmant des responsables de la SGP.

Pour soutenir les entreprises en difficultés financières de ces deux secteurs manufacturiers, une aide publique de 140 milliards de dinars a été dégagée. Il s'agit, selon des opérateurs, d'accompagner les entreprises publiques relevant de la SGP-industries manufacturières (IM) à travers un assainissement financier et des crédits bancaires consentis à des conditions avantageuses pour la mise à niveau de ces entreprises, et le lancement de programmes d'investissements.

Il est important que les efforts déployés par l'Etat pour redynamiser ce secteur soient accompagnés par l'ensemble des opérateurs publics et privés par la réalisation d'investissements, notamment dans la production des matières premières, dont la facture d'importation "pèse lourdement" sur le budget de l'Etat, estime M. Cherif Ahnoudj, cadre dirigeant à la SGP-IM.

"Il n'y a pas de raison que nous restions indéfiniment dépendants de l'importation, alors que nous avons les ressources naturelles pour produire ces matières premières en Algérie", a-t-il souligné dans une déclaration à l'APS.

Dans l'industrie du textile, les principales fibres synthétiques, dont le polyester, l'acry-

lique et le polyamide (nylon) utilisées dans la fabrication de tissus, proviennent du pétrole et du gaz naturel, a-t-il expliqué.

Selon lui, l'absence d'investissements dans la production de matières premières a favorisé l'importation des articles d'habillement et de confection en provenance, notamment de Chine et de Turquie, au détriment de la production nationale. "Même si nous n'arrivons pas à exporter les produits finis, on pourrait produire et exporter la matière première, la fibre synthétique, vers les pays voisins comme le Maroc et la Tunisie", qui sont de grands utilisateurs, a-t-il souligné.

L'insuffisance de coordination entre les différents acteurs de la filière, l'absence d'un plan de développement et la dispersion des achats de fibres face à un marché extérieur organisé et développé peuvent, également, expliquer l'inexistence d'une industrie nationale de fibres synthétiques, estiment des responsables de la SGP-IM.

Vers le développement de la filière bois

Composé de 23 entreprises, le groupe public Texmaco, spécialisé dans la fabrication du textile de base, compte plus de 8.900 employés et réalise un chiffre d'affaire annuel de 10 milliards DA.

Pour le développement de la filière bois, le P-dg du groupe public Wood Manufacture (bois), M. Ali Slimani, suggère la réalisation d'investissements dans la fabrication de

panneaux de fibres à densité moyenne (MDF), jusqu'à présent importés.

"Nous comptons proposer aux pouvoirs publics la réalisation de projets de fabrication de panneaux MDF en Algérie, pour réduire les importations massives de ce type bois", a-t-il indiqué.

Ces panneaux, qu'on retrouve surtout dans l'aménagement et la décoration intérieure, peuvent remplacer tous types de bois noble comme le hêtre et l'acajou et ne coûtent pas cher, a-t-il expliqué. La matière première pour fabriquer ces panneaux est disponible localement.

Ils sont élaborés à partir de bois feuillus ou résineux, et il suffit de couper ces fibres et de les transporter à l'usine pour les transformer en pâte, permettant d'obtenir des panneaux MDF, a-t-il précisé.

Le secteur a importé 16.592 m3 de panneaux MDF durant le premier trimestre 2011 pour une valeur de 605 millions de DA, selon les chiffres de la SGP-IM.

Sur toute l'année 2010, les importations ont atteint 55.520 m3 de panneaux MDF pour une valeur de 1,56 milliard de dinars.

Le groupe Wood manufacture (bois), composé de 22 entreprises couvre les activités de la première transformation du bois, de menuiserie générale, de mobilier domestique et collectif, de construction en préfabriqué, de cabines sahariennes et de la distribution de produits finis. Il assure 5.299 postes de travail et réalise un chiffre d'affaires annuel moyen de 11,9 milliards de dinars. R. E.

COURS DU PÉTROLE

Après les bénéfiques, les pertes

Les cours du pétrole restaient en baisse vendredi en fin d'échanges européens plombés par des prises de bénéfices au lendemain d'un bond de plus de 3 dollars alimenté par l'accord conclu par les dirigeants européens pour enrayer la crise en zone euro.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre coûtait 110,10 dollars en baisse de 1,98 dollar comparé à la clôture de jeudi.

Sur le marché new yorkais, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance cédait 1,07 dollar à 92,89 dollars.

Le marché pétrolier était sous l'effet des prises de bénéfices, après la forte hausse enregistrée jeudi, qui a vu les cours bondir de 3,17 dollars à Londres et de près de 4 dollars à New York, portés par l'accord conclu lors d'un sommet européen jugé décisif.

Les Etats de la zone euro sont parvenus dans la douleur à boucler jeudi un plan destiné à résoudre la crise des dettes souveraines, portant, notamment, sur une réduction de 50% des créances grecques détenues par les banques et renforcement du Fonds européen de stabilité financière (FESF).

"Les marchés ont salué sans aucune ambiguïté les résultats du sommet européen. Les Bourses se sont envolées, et les prix des matières premières ont bondi. Mais la hausse vigoureuse des prix du pétrole n'est pas allée de paire avec les volumes d'échanges", qui sont restés peu élevés, note un expert.

TAXES SUR LES IMPORTATIONS

L'OMC règle le contentieux entre la Chine et l'UE

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a rendu public, vendredi, un jugement partagé relatif à la plainte de la Chine contre l'UE concernant les taxes imposées sur certaines importations de chaussures en provenance de la Chine.

L'OMC a indiqué que la réglementation de l'UE, selon laquelle les droits antidumping doivent être signifiés aux pays fournisseurs et non pas aux entreprises, était contraire aux règles internationales.

L'organisation a estimé que Bruxelles n'a pas respecté ses obligations, concernant le traitement des informations confidentielles concernées par les mesures antidumping. Elle a rejeté, cependant, tout le reste des plaintes de la Chine contre l'UE, en particulier celles concernant les enquêtes préalables avant les mesures antidumping, qui se sont terminées en mars 2011.

Les autorités chinoises considéraient non conformes aux règles du commerce international la décision de Bruxelles, entérinée par les Etats membres, de prolonger de quinze mois les taxes antidumping sur les chaussures à dessus de cuir venant du Vietnam et de Chine jusqu'en mars 2011.

Les taxes étaient de 10% pour les chaussures importées du Vietnam, et entre 9,7% et 16,5% pour celles provenant de Chine. Elles avaient été introduites, en octobre 2006, initialement pour deux ans. R. E.

GHARDAÏA

Festival national
des métiers
traditionnels

Pas moins de 27 wilayas ont confirmé leur participation au Festival national des métiers traditionnels de jeunes, qui se tiendra du 30 octobre au 3 novembre prochain à Ghardaïa, selon la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Organisée par la DJS, en collaboration avec la ligue des activités de plein air de la wilaya de Ghardaïa, cette manifestation constitue un véritable plateau d'échange entre jeunes et une opportunité pour la valorisation et la promotion des métiers traditionnels menacés de disparition, a précisé le Directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya. Le Festival national des métiers traditionnels de jeunes devra contribuer, selon les organisateurs, à trouver les solutions susceptibles de donner davantage d'importance à ces métiers souvent nobles qui constituent un patrimoine culturel et économique. Ayant pour thème "Horizon culturel, économique et social des jeunes", cette manifestation sera marquée par l'exposition, au siège de l'Office des établissements de jeunes, des différents produits des métiers traditionnels pour faire valoir le génie des jeunes dans principalement le travail de la poterie, la tapisserie, la broderie, la tannerie, la dinanderie et autres produits de cuivre et d'orfèvrerie, ainsi que la fabrication d'instruments de musique (luth). Ce festival des métiers traditionnels accueillera également des conférences portant sur les métiers traditionnels et leur impact sur l'économie locale, les potentialités et les défis à relever pour chaque région, selon la spécificité de ces métiers traditionnels, ainsi que la question du design des produits artisanaux, en présence de chercheurs et d'artistes.

BOUIRA

270.000 têtes de
bétail vaccinées

Près de 270.000 têtes de cheptel ont été vaccinées dans la wilaya de Bouira contre les zoonoses au cours de la campagne 2011, a indiqué l'Inspection vétérinaire relevant de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya. Organisée entre les mois de mars et juin derniers, cette campagne a permis la vaccination de 234.403 ovins contre la clavelée, 26.841 bovins contre la fièvre aphteuse et 8.436 bovins contre la rage. Un total de 5.530 éleveurs ont bénéficié de cette campagne préventive pour laquelle la DSA a mobilisé 43 vétérinaires qui, durant cette période, ont parcouru les différentes régions montagneuses de la wilaya, connues pour leurs activités accrues d'élevage. Par ailleurs, le bilan de la DSA fait état de 31 cas de zoonoses relevés depuis le début de cette année dans la wilaya de Bouira, dont la rage qui a causé la mort de 17 têtes bovines et 03 têtes ovines, notamment dans les communes de Lakhdaria et Sour El-Ghozlane.

APS

TIZI-OUZOU, ACCÈS AUX CITÉS UNIVERSITAIRES

Vers l'introduction
de cartes magnétiques

Afin de mieux sécuriser les lieux et de maîtriser la gestion des cités universitaires, la Direction des œuvres universitaires de Tizi-Ouzou a fait part d'un projet d'introduction, à partir de cette année, de cartes magnétiques d'accès aux cités universitaires qui lui sont rattachées.

PAR BOUZIANE MEHDI

Lors d'une journée thématique consacrée par l'APW aux œuvres universitaires, le directeur des œuvres universitaires de Hasnaoua a indiqué que "la dotation des étudiants de cartes magnétiques permettra la maîtrise des mouvements à l'entrée des résidences, restaurants et autres infrastructures des œuvres universitaires", ajoutant, en mettant en avant les avantages que pourra procurer l'avènement de ce moyen de gestion, que "cette opération est dans l'intérêt des étudiants et vise à assurer leur sécurité, en ce sens qu'elle sera d'un apport certain pour un meilleur contrôle des flux, en vue de limiter l'infiltration d'extra-universitaires".

Afin de mieux souligner l'importance accordée par l'université à cette carte, ce gestionnaire a fait cas de "l'enregistrement, l'année universitaire écoulée, de plus de 500 «intrus» (n'ouvrant pas droit aux œuvres universitaires) au niveau de la cité universitaire Hasnaoua I pour garçons, alors que les cités pour filles de Hasnaoua II avaient abrité plus de 1.000 personnes n'ouvrant pas droit à l'hébergement universitaire", selon l'APS.

Ce responsable, en appelant les étudiants à adhérer au port de cette carte



magnétique, a relevé également que "ce moyen permettra d'identifier les personnes restaurées et, partant, de mieux contrôler la quantité et la qualité des repas à servir". Invités par l'APW à cette rencontre-débat en leur qualité de représentants de comités de cité, des étudiants se sont montrés "sceptiques" quant à l'opportunité de cette carte magnétique. Donnant, à cet égard, son point de vue sur ce sujet, un résident de la cité universitaire de Oued Aïssi a estimé que "le problème de sécurité au sein des cités universitaires ne réside pas dans l'identification des intrus, mais dans leur évacuation de ces lieux où ils se réfugient au vu et au su de tout le monde".

Lui emboitant le pas, un autre étudiant de la cité universitaire de Hasnaoua I a, selon l'APS, considéré que "les extra-universitaires sont, de tout temps, bel et bien identifiés". "Le problème est de savoir qui

osera les faire sortir des cités universitaires", s'est-il interrogé, avant de plaider "la nécessité de mener, par les services concernés, une enquête "approfondie" lors du recrutement d'agents de sécurité au niveau des résidences universitaires. Apportant une clarification sur ce dernier point, le représentant du rectorat à cette rencontre a expliqué "qu'il s'agit de cas d'agents recrutés dans le cadre du contrat d'insertion professionnelle auxquels il n'est pas exigé de fournir un casier judiciaire dans leur dossier de recrutement". L'université de Tizi-Ouzou dispose, selon l'APS, de 15 résidences universitaires, avec un effectif global, enregistré à cette présente rentrée, de 30.665 étudiants hébergés, dont 21.176 filles, selon les chiffres de l'administration des œuvres universitaires.

B. M.

MEDEA, PROTECTION CIVILE

Cycle de formation
et de perfectionnement

Un cycle de formation et de perfectionnement sur les techniques de sauvetage et de secourisme de victimes de chutes dans des puits ou des fosses a été organisé récemment par la Direction de la Protection civile de Médéa au profit de ses agents, a indiqué ce corps constitué.

Ce stage d'initiation est la deuxième expérience menée dans ce domaine par la Protection civile, après un premier cycle de formation, organisé en juillet 2010, pour les officiers et les agents d'intervention, relevant de l'unité principale de la Protection civile de Médéa, a souligné la même Direction.

Cette dernière a précisé que cette deuxième session a été élargie à l'ensemble des effectifs des unités opérationnelles de la wilaya en vue d'assurer une plus large diffusion de ces techniques.

Les stagiaires, tous grades et fonctions confondus, ont suivi durant une période de cinq jours, un programme de perfectionnement



basé sur une initiation, théorique et pratique, aux méthodes et aux techniques de sauvetage de personnes victimes de chutes accidentelles dans un puits, fosse

ou excavation.

Des exercices de sauvetage de victimes de chutes ont été simulés, lors de ce stage, afin de tester les aptitudes physiques des sauveteurs et les roder à ce type d'intervention très complexe et nécessitant une grande maîtrise des techniques d'extraction et des mesures de sécurité.

Outre l'assimilation de nouvelles techniques de sauvetage, cette formation vise également à assurer une meilleure préparation des éléments appelés à intervenir sur des cas similaires de façon à éliminer tout risque qui pourrait s'avérer fatal aussi bien pour les personnes secourues que les sauveteurs eux-mêmes, a ajouté la Direction de la Protection civile de Médéa.

APS

AIN-TEMOUCHENT, PROMOTION DES INVESTISSEMENTS ET RÉGULARISATION DU FONCIER

Approbation de 32 projets

La Direction de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement a annoncé que trente-deux projets d'investissement ont été approuvés, depuis mars dernier, à Aïn-Témouchent par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et à la régularisation du foncier (CALPIREF).

PAR BOUZIANE MEHDI

Une superficie de plus de 120 hectares a été dégagée au niveau des différentes zones d'activités de la wilaya pour la concrétisation de ces projets, qui concernent plusieurs secteurs d'activités, dont la production de matériaux de construction et de produits alimentaires, a indiqué la même direction à l'APS.

La wilaya d'Aïn-Témouchent sera dotée, prochainement, d'une seconde zone industrielle (ZI) projetée dans la commune de Tamazoura, à 54 km du chef-lieu de la wilaya. Erigée sur des terres non arables et s'étendant sur une superficie de 400 ha, cette zone, dont la réalisation sera financée par le Fonds national de l'investissement, devra accueillir des projets visant principalement le domaine agroalimentaire, en raison de son implantation dans la plaine de



Mléta, connue pour être le grenier de la wilaya en matières de céréaliculture.

Le choix de ce site n'est pas fortuit pour plusieurs raisons, entre autres, la disponibilité de l'eau et de l'énergie électrique, deux critères essentiels pour le lancement de tout projet d'investissement, et surtout sa proximité avec la wilaya d'Oran (32 km), qui dispose d'un aéroport et d'un port pour les éventuelles exportations.

L'indisponibilité de terrains et le relief accidenté de Beni Saf et les contraintes des

terres agricoles de Hammam Bouhadjar ont plaidé pour le choix de Tamazoura dont les terres agricoles seront cependant préservées. Cette future zone industrielle viendra, selon l'APS, renforcer celle déjà existante à Aïn-Témouchent (300 ha), qui est prise en charge par la direction régionale de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF) en collaboration avec le CALPIREF et les services des Domaines.

B. M.

ADRAR, CÉRÉALICULTURE

Extension des surfaces à emblaver



La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Adrar entend faire passer de 8.000 à 8.300 hectares la superficie consacrée à la céréaliculture durant cette saison agricole (2011-2012). Cette augmentation de 300 hectares

sera consacrée à la culture des blés, dur et tendre, a indiqué le responsable du service des statistiques de la DSA.

Il est également projeté de porter de 2.850 à 3.000 ha la superficie globale qui sera destinée cette année à l'intensification

de la céréaliculture sous pivots, a ajouté M. Aïssa Derbali en signalant que la campagne des labours-semences débutera à la mi-novembre pour s'étaler sur un mois.

Une séance de travail a regroupé dernièrement les services agricoles concernés avec les représentants de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) et de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS), pour préparer cette opération, notamment en ce qui concerne la disponibilité des semences et des engrais et l'octroi de crédits aux agriculteurs, a ajouté le même responsable.

Des rencontres de coordination, pilotées par la DSA, ont été tenues avec les agriculteurs pour les sensibiliser sur le respect des périodes consacrées à l'ensemencement afin d'éviter les pertes dans la production, ont rappelé les services techniques de la DSA.

Les mêmes services ont signalé, par ailleurs, le déroulement d'opérations, d'analyses du sol, effectuées pour la troisième année consécutive, par le laboratoire régional d'Adrar d'analyses du sol et de l'eau, afin d'étudier son adéquation à la céréaliculture.

Dans le même cadre, des inspections de pivots d'irrigation ont aussi été menées au niveau des zones agricoles des daïras de Fenoughil, Zaouiet-Kounta, Ougrout et Adrar, ont fait savoir les mêmes services.

APS

CONSTANTINE Opération de reboisement en milieu urbain

Une vaste opération de reboisement ciblant plusieurs sites urbains a été lancée samedi dans la wilaya de Constantine en prévision de la célébration de la Journée nationale de l'arbre en date du 25 octobre de chaque année.

S'inscrivant dans le cadre d'un programme visant à protéger l'environnement et à réduire les effets de la pollution et de l'érosion du sol, l'opération est initiée par l'Association de la protection de la nature et de l'environnement (APNE), en collaboration avec des Assemblées populaires communales (APC) et des comités de quartiers, a précisé Abdelmadjid Sebih, président de l'APNE.

Placée sous le signe "Un arbre, une nouvelle vie", cette action de volontariat touchera, pour ce qui concerne la commune du chef-lieu de wilaya, les cités Chalets des pins, Les mûriers, El-Guemmas et Djebel Ouahch.

Des centaines d'arbustes de plusieurs espèces seront plantées à la faveur de cette opération qui ciblera également de nombreux quartiers des nouvelles villes Ali-Mendjeli et Massinissa, dans la commune d'El-Khroub, ainsi que d'autres sites urbains dans des communes de Zighoud-Youcef et de Didouche-Mourad.

Le programme initié par l'APNE pour la célébration de la Journée nationale de l'arbre se poursuivra jusqu'à samedi prochain. Il donnera lieu à des actions de sensibilisation à la culture environnementale qu'abriteront des maisons de jeunes et des établissements scolaires des villes de Constantine et d'El-Khroub.

ANNABA 47 millions DA pour la réfection de l'éclairage public

Une enveloppe de 47 millions de dinars sera consacrée à la réfection des réseaux d'éclairage public dans la commune de Annaba au titre d'un programme arrêté pour l'année 2011-2012, selon les services concernés.

Ce programme de travail, qui cible de nombreux quartiers du chef-lieu de wilaya, a été confié à l'entreprise de réalisation et de maintenance des réseaux d'éclairage intercommunal (ERME), tout récemment créée, ont précisé les mêmes services, indiquant que la "priorité sera donnée aux cités où l'éclairage public est le plus détérioré ou inopérant".

Parmi les sites déjà recensés pour faire l'objet de travaux de maintenance et de réfection de l'éclairage, figurent, notamment, la cité Seybouse et Hay El-Abtal.

L'ERME, qui intervient également dans d'autres communes de la wilaya, en l'occurrence El-Bouni, Sidi Amar, El-Hadjar, Aïn Berda et Berrahal, a été dotée de moyens matériels et d'équipements suffisants à l'effet de remplir convenablement son cahier de charges et d'assurer un éclairage efficient aux cités et quartiers des villes et villages ciblés.

Le taux d'électrification de la wilaya

ETATS-UNIS

Des drones américains en Ethiopie

La Maison-Blanche a confirmé vendredi que l'armée américaine dispose de drones (aéronefs sans pilote humain à bord) en Ethiopie, tout en précisant que ces avions ne sont pas utilisés pour des missions d'attaque. Le porte-parole de la présidence américaine, Jay Carney, a ainsi confirmé l'information rapportée par Washington Post selon laquelle ces drones armés ont pour mission de mener des opérations anti-terroristes en Ethiopie. Selon Jay Carney, ces drones se trouvent en Ethiopie afin de promouvoir la stabilité dans la Corne de l'Afrique et de lutter contre le terrorisme. Volant à haute altitude sans être détectés, les drones sont souvent considérés comme une arme de choix par les Etats-Unis qui ont quadruplé leurs attaques de drones contre des objectifs liés à Al-Qaïda dans les zones tribales pakistanaises. Selon Washington Post, la base des drones se trouverait à l'aéroport d'Arba Minch qui est situé à environ 480 km au sud d'Addis-Abeba et à environ 960 km à l'est de la frontière avec la Somalie.

Le journal de la capitale fédérale a souligné que les Etats-Unis construisent une série de bases de drones secrètes dans la Corne de l'Afrique et la péninsule arabique dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ciblant les affiliés d'Al-Qaïda en Somalie et au Yémen.

ONU

Vote demain à l'Unesco sur l'adhésion**de la Palestine**

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) doit se prononcer demain sur l'adhésion de la Palestine comme membre à part entière, indique-t-on de sources onusiennes. Le 5 octobre, le conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, sous l'impulsion des pays arabes, avait adopté une recommandation en ce sens. L'adhésion de la Palestine à l'Unesco doit être votée à une majorité des deux tiers des votants parmi ses 193 membres. Des sources diplomatiques estiment que les Palestiniens, qui n'ont actuellement qu'un statut de "mission d'observation", sont assurés d'obtenir cette majorité. Les Etats-Unis ont menacé d'opposer leur veto à cette démarche et de bloquer toutes les aides à l'Unesco en cas d'adhésion de la Palestine, et la France a proposé d'accorder aux Palestiniens un simple statut d'Etat observateur via un vote à l'Assemblée générale de l'ONU.

Le ministre palestinien des Affaires étrangères, Riyadh Al-Malki, qui doit s'exprimer devant la 36e conférence générale de l'Unesco qui s'est ouverte mardi, a souligné que la Palestine est déterminée à aller à l'Unesco.

RÉPRESSION EN SYRIE

L'armée tue 40 personnes à Homs et à Hama

Les forces de sécurité syriennes ont abattu au moins 40 civils vendredi lorsqu'elles ont ouvert le feu sur une foule de manifestants qui demandaient une protection internationale contre la répression menée par le président Bachar al-Assad.

Des dizaines de protestataires ont également été blessés et des centaines ont été arrêtés au cours de cette journée, l'une des plus sanglantes depuis le début de l'insurrection civile en Syrie, il y a sept mois.

De son côté, la Ligue arabe a adressé un "message urgent" au chef de l'Etat syrien et a exprimé "son profond mécontentement face à la poursuite des massacres de civils".

Les ministres de la Ligue arabe doivent rencontrer des dirigeants syriens dimanche à Doha, capitale du Qatar.

La plupart des victimes ont été recensées dans les villes de Hama et de Homs où Assad a dépêché des chars et des soldats afin de réprimer une importante manifestation il y a trois mois. Homs, qui fut le berceau de la contestation, est devenue un creuset de l'opposition armée au pouvoir.

"Une zone d'exclusion aérienne est une demande légitime pour Homs", affirmait



une banderole brandie par des manifestants dans le quartier de Khalidiya.

Les avions de l'Otan avaient joué un rôle important dans la chute du régime de Mouammar Kadhafi dont l'aviation avait été clouée au sol, le privant d'un avantage considérable contre les insurgés faiblement armés et équipés.

Le Conseil national représentant l'opposition en Syrie a demandé une protection de la communauté internationale, sans réclamer explicitement une intervention militaire bien que ce thème soit de

plus en plus fréquemment évoqué dans les cortèges de manifestants.

Le décès de Kadhafi la semaine passée a joué un rôle d'aiguillon pour les opposants à Assad et les manifestations se sont multipliées à travers la Syrie.

Les autorités ont organisé en réponse des défilés de partisans de Bachar al-Assad, dont un rassemblement de plusieurs dizaines de milliers de personnes à Damas et dans la ville d'Hasaka dans l'Est, mercredi.

R. I./ Reuters

ATTENTAT DE MARRAKECH

La peine de mort pour le principal suspect

Un juge marocain a condamné vendredi à la peine de mort Adel Osmani pour avoir organisé et perpétré un attentat à la bombe qui avait fait 17 morts, dont 8 Français, le 28 avril dernier dans un café de Marrakech. Cette action était la plus meurtrière commise au Maroc depuis les attentats-suicides coordonnés qu'avaient perpétrés des extrémistes islamistes en 2003 à Casablanca. A l'énoncé du verdict, des parentes d'Osmani et de ceux qui ont été reconnus coupables de complicité avec lui se sont mises à crier et à éclater en sanglots, a rapporté Reuters.

L'accusation avait réclamé la peine "la plus sévère possible" contre Osmani et huit hommes accusés d'être ses complices. Adel Osmani avait rejeté les chefs d'accusation retenus à son encontre, notamment ceux de fabrication d'explosifs et de meurtre. Ses avocats ont exprimé l'inten-

tion d'interjeter appel. Invité ce vendredi par les juges à faire une dernière déclaration avant que le verdict soit prononcé, Osmani, portant la barbe et vêtu d'un sweat-shirt gris des New York Yankees, s'est déclaré innocent du chef de complot politique.

"Toute cette affaire est sans fondement", a-t-il dit. "Il y a tant d'injustice dans ce pays (...) Je ne comprends pas ce pays. Des innocents se trouvent impliqués dans des affaires comme celle-ci alors qu'ils sont en fait utilisés dans des stratagèmes politiques." Le ministère de l'Intérieur a dit qu'Osmani entretenait des liens avec al-Qaïda, mais des agents locaux du réseau islamiste ont démenti toute implication dans l'attentat.

Des parents de victimes françaises ont assisté en nombre au procès. Certains tenaient à la main des portraits de leurs



proches disparus tandis que d'autres se pressaient autour d'une interprète. Les avocats des parents de victimes avaient fait savoir qu'ils tenaient à ce que les suspects reçoivent des peines sévères, mais qu'ils ne demandaient pas la peine de mort.

RÉPUBLIQUE DU SOUDAN DU SUD

194^e Etat membre de l'Unesco

La République du Soudan du Sud est devenue vendredi le 194e Etat membre de l'UNESCO après avoir ratifié l'Acte constitutif de l'Organisation.

"La nouvelle République du Soudan du Sud entend devenir un membre actif de l'UNESCO et de la famille mondiale des nations", a déclaré le ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports du Soudan du Sud, Cirino Hiteng Ofuho, au cours de la cérémonie de lever de drapeau de son pays qui s'est tenue au siège de l'organisation à Paris.

"Nous appelons les Etats membres de l'UNESCO à continuer à soutenir nos efforts afin que notre jeune nation puisse préparer ses citoyens à rattraper le reste du monde dans les domaines de la gestion du patrimoine, de l'éducation et de la recherche scientifique", a-t-il ajouté.

Dans son allocution de bienvenue au nouvel Etat membre, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a rappelé que "les huit millions d'habitants de la République du Soudan du Sud se heurtent à d'immenses défis (...) avec plus de la

moitié de ses habitants qui vivent avec moins d'un dollar par jour".

Mme Bokova a ensuite assuré que "L'UNESCO sera aux côtés de la population du Soudan du Sud pour renforcer son système éducatif et appuyer la formation des enseignants et des professionnels de l'éducation".

Le 14 juillet 2011, l'Assemblée générale de l'ONU avait voté par acclamation l'admission de la République du Soudan du Sud comme nouvel Etat membre.

APS



**PARTENARIAT ENTRE L'ALGÉRIE
ET LES FIRMES NOKIA SIEMENS NETWORKS ET HUAWEI**

Deux conventions pour la création de centres de formation



Page 12

HUAWEI

● SON STAND AURAIT DRAINÉ
DES MILLIERS DE VISITEURS

**Djezzy s'est distingué
à l'ITU de Genève**

Page 12

● SOMMET «ITU TELECOM WORLD 2011»
DE GENÈVE

**Joseph GED visite
le pavillon algérien**

Page 13

Nokia Siemens Networks



MARCHÉ MONDIAL
DES SMARTPHONES

Samsung leader devant Apple

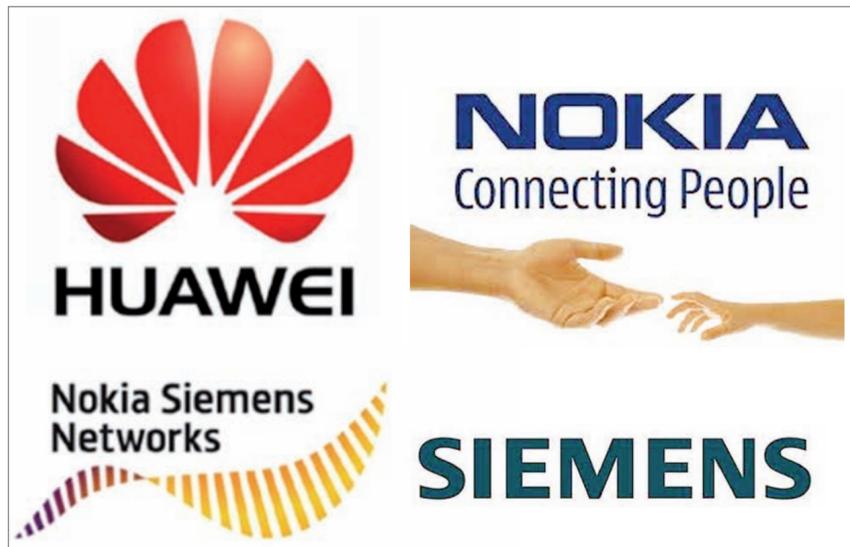
Page 13

PARTENARIAT ENTRE L'ALGÉRIE ET LES FIRMES NOKIA SIEMENS NETWORKS ET HUAWEI

Deux conventions pour la création de centres de formation

La participation de l'Algérie au Salon international de l'Union internationale des télécommunications "ITU Télécom World 2011" de Genève semble apporter des résultats.

En effet, deux conventions ont été signées, dernièrement à Genève, par le ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication avec les firmes Nokia Siemens Network et Huawei. Le but est de créer en Algérie des centres de formation et d'innovation. A cette occasion, M. Moussa Benhamadi, ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, a appelé le groupe suédois en télécommunications Ericsson à œuvrer dans le cadre du partenariat à un transfert de savoir-faire et d'expertise en faveur de l'Algérie, ainsi qu'à une redynamisation de la société mixte algéro-suédoise «SITEL».



En marge du sommet mondial des télécommunications (ITU World 2011), M. Benhamadi s'est entretenu avec le P-DG de la firme suédoise

auquel a exprimé ses attentes de ce partenariat entre les deux parties afin de développer davantage le secteur national des TIC. A noter, enfin, que

le salon ITU Télécom World a pris fin en attendant le bilan de cette manifestation à laquelle a pris part l'Algérie pour la première fois.

LG

L'Optimus LTE enfin dévoilé

Après une absence qui a duré quelques mois, le géant sud-coréen se réveille de son sommeil et annonce la disponibilité prochaine

d'un nouveau Smartphone. Il s'agit du LG Optimus LTE doté d'un écran IPS HD. Destinée pour le moment seulement pour le

Le LG Optimus LTE dispose d'un écran tactile de type AH-IPS au format 4,5 pouces (1280 x 720 pixels). Le processeur dual-core choisi fonctionnera à 1,5 Ghz avec 1 Go de RAM. Quant à sa capacité de stockage interne est de 4 Go. Son capteur photographique, lui, est de

8 mégapixels. Au niveau de la connectivité, le smartphone dispose d'un port microSD, du Bluetooth 3.0, d'un tuner DMB, du WiFi (WiFi Direct, DLNA), d'un aGPS, de la 4G LTE, du NFC ainsi que d'un port MHL (USB/HDMI).

La version embarquée d'Android n'est autre que la 2.3.5 Gingerbread (avec une mise à jour probable vers Ice Cream Sandwich, la prochaine version majeure du système).

L'ensemble dispose de mensurations raisonnables avec 132,9 x 67,9 x 10,4 mm, pour 135 grammes.



SON STAND AURAIT DRAINÉ DES MILLIERS DE VISITEURS Djezzy s'est distingué à l'ITU de Genève

Le Salon International ITU de Genève a pris fin jeudi dernier en présence de personnalités de marque. A cet effet, Orascom Télécom Algérie-Djezzy se félicite d'avoir sponsorisé le stand algérien. La première participation de l'Algérie fut exceptionnelle, commente un communiqué de Djezzy.

OTA a, en effet, été représenté par une importante délégation, constituée essentiellement de jeunes cadres algériens et qui a eu l'honneur de recevoir un certain nombre d'hôtes de marque, à l'instar de Moussa Benhamadi, notre ministre des PTIC, accompagné de Driss Djazairi, ainsi que l'ambassadeur en Suisse.

Par ailleurs, le ministre libanais des Postes et Télécommunications, en visite au stand algérien, s'est longuement entretenu avec les membres de la délégation de Djezzy. D'autres ministres ont marqué de leur présence le stand Djezzy en montrant un vif intérêt pour le secteur des NTIC à travers l'expérience du leader de la téléphonie.

La présence de Djezzy a provoqué aussi l'admiration d'un certain nombre d'autres visiteurs professionnels qui ont voulu voir de plus près le symbole de la réussite de l'investissement privé en Algérie qui allie la technologie la plus innovante aux offres commerciales les plus attractives, précise encore la même source.

La communauté algérienne résidant en Suisse n'a



pas été en reste. Nombreux sont ceux qui ont voulu prendre des photos du stand en s'intéressant aussi au marché de l'emploi dans les nouvelles technologies. Pour rappel, ce salon qui s'est tenu du 24 au 27 octobre a vu la participation de 234 opérateurs.



SOMMET «ITU TELECOM WORLD 2011» DE GENÈVE Joseph GED visite le pavillon algérien

Le directeur général de Nedjma, M. Joseph Ged, s'est rendu à Genève, en Suisse, où s'est tenu, du 24 au 27 octobre en cours, le sommet de l'Union internationale des télécommunications «ITU Telecom World 2011». Lors de ce déplacement, Joseph Ged a visité le pavillon algérien du salon organisé en marge de ce sommet et a rencontré la délégation de Nedjma, présente sur place, en relevant au passage, la qualité de la participation algérienne à cette grande messe des télécoms qui a réuni les leaders mondiaux du secteur.

Aux côtés des autres participants algériens à «ITU Telecom World 2011», le directeur général de Nedjma a également pris part au dîner offert, mercredi soir, par l'Algérie en l'honneur des participants au sommet et auquel ont assisté des officiels, des personnalités publiques ainsi que des invités de marque du secteur des télécoms.

Nedjma, en tant qu'acteur majeur dans le marché algérien des télécommunications, a fait de sa présence à cette nouvelle édition de «ITU Telecom World 2011», à travers le pavillon algérien, une occasion de choix pour présenter au monde entier son expérience réussie et à travers elle, celle de l'Algérie dans le domaine de la téléphonie mobile.

TABLETTE ANDROID EN MANQUE DE SUCCÈS

6 millions d'unités vendues



Lancées en grandes pompes et suivies d'un tapage médiatique inédit, les tablettes Android n'ont finalement pas atteint les objectifs de vente escomptés avec seulement 6 millions de tablettes vendues. Longtemps attendus, les résultats de la commercialisation des tablettes Android viennent d'être communiqués, du moins un premier chiffre est lancé par Andy Rubin, le créateur d'Android et l'un des vice-présidents de Google qui a finalement décidé de lever le black-out sur les résultats des ventes, à l'occasion du k'AsiaD.

Il est, par ailleurs, indiqué que le chiffre avancé concerne les tablettes qui sont opérationnelles sur les serveurs de Google et ne comporte pas les tablettes écoulées mais toujours pas activées, ainsi que celles vendues sous Android mais dépourvues de certification Google.

L'arrivée de l'Android 4.0 Ice Cream Sandwich donnera forcément un coup de starter aux ventes, du moins c'est le souhait de Google et ses partenaires qui espèrent réaliser des chiffres plus importants.

Notez que le résultat des ventes des tablettes d'Apple «iPad» est largement supérieur, rien que pour l'année 2010, pas moins de 15 millions exemplaires sont vendus.

MARCHÉ MONDIAL DES SMARTPHONES

Samsung leader devant Apple

Samsung vient de détrôner Apple en se hissant à la première place du podium des ventes de smartphones en volume au troisième trimestre 2011. Cette performance place le géant sud-coréen comme leader incontesté du marché mondial suivi d'Apple en seconde position et de Nokia en troisième place.

Le marché a connu une forte progression au troisième trimestre de l'année en cours avec 44% d'augmentation pour atteindre 117 millions de smartphones écoulés. Selon un rapport du cabinet de recherche américain Strategy Analytics, le sud-coréen Samsung culmine avec 27,8 millions de smartphones vendus loin devant l'Américain Apple qui en a lui écoulé 17,1 millions et totalise ainsi 23,8% de parts de marché.

La concurrence est rude et acharnée entre les constructeurs, après Apple qui a réussi à passer devant Nokia en volume sur le marché des smartphones pour prendre la place de leader, voilà Samsung qui attaque et se place à la première marche du podium dans le monde. Le cabinet d'analyse stipule que le système d'exploitation Android a joué un grand rôle dans le succès des smartphones Samsung



qu'Apple a souffert de l'attente par les opérateurs et les consommateurs du lancement de l'iPhone 4S. Quant à Nokia, les chiffres indiquent que le Finlandais a commercialisé 16,8 millions de smartphones et occupe la troisième place du podium avec 14,4% de parts de marché en volume contre 32,7% sur un an.

SONY ERICSSON

Le Japonais rachète les parts du Suédois



Sony Ericsson

Sony Ericsson disponible sur les états mais aussi ceux qui sont en phase de finalisation qui seront toujours écoulés sous le label Sony Ericsson, du fait qu'ils sont conçus avant la signature de l'accord. Il est à noter que la dernière gamme de Sony Ericsson connaît déjà un succès, notamment la partie smartphone. Quant aux tablettes, elles sont déjà sous la coupe de Sony, notamment les Tablets S et P.

RADIATIONS, POIDS, MAUVAISE HALEINE...

Le téléphone du futur sait tout

Les opérateurs japonais présentent au salon Ceatec des téléphones dotés de capteurs improbables. Du plus sérieux, après l'accident de Fukushima, au plus anecdotique, anti-mauvaise haleine, tour d'horizon des nouveautés.

Le champion NTT DoCoMo et le challenger KDDI, deux premiers opérateurs japonais, se tirent la bourre au salon Ceatec de Tokyo pour faire rêver les foules avec leurs prototypes de téléphones. Dotés cette année de capteurs invraisemblables, ils témoignent, notamment, des préoccupations des Japonais pour leur santé. Suivez le guide...

Des radiations dans ma maison ?

Quel est le niveau de radioactivité autour de vous ? On ne se pose jamais la question en France mais, ici, depuis Fukushima, de nombreux Japonais souhaitent le contrôler, explique à TF1 News NTT DoCoMo. L'opérateur a donc mis au point ce capteur qui se greffe sur un téléphone portable. TF1 News l'a testé grâce à une boîte contenant des billes légèrement irradiées. Le résultat apparaît instantanément.

L'avantage de ce système, c'est qu'il centralise les données recueillies par tous ceux qui l'utilisent sur le territoire et les présente sur une carte. Invisibles, inodores, indolores, les radiations dans l'environnement naturel ne peuvent être quantifiées qu'au moyen d'appareils à capteurs spéciaux qui sont encore très onéreux, de quelques centaines à quelques milliers d'euros.

Prenez un chewing-gum... (NTT DoCoMo)

Vous n'avez jamais osé dire à votre vis-à-vis qu'après sa pause café, son souffle vous évoque celui d'un chacal souffreteux ? Offrez-lui ce téléphone. Une fois intégré



dans cette coque dotée d'un capteur, il permet de noter votre haleine de 1 à 5 et fait aussi office d'alcootest. Il suffit pour cela de prendre son inspiration pendant 8 secondes et d'expirer pendant la même durée tout près du téléphone. Vous constaterez sur la photo que l'hygiène bucco-dentaire des journalistes de TF1 News est irréprochable, comme leur sobriété. La couleur de ce produit révèle que l'opérateur le destine à la gente féminine. Il ne s'en cache d'ailleurs pas. A croire que sentir la mort et se promener saoul n'est pas un problème si l'on est un garçon... et évitez les coups de soleil.

Fonction subsidiaire : le même appareil est doté d'un capteur d'ultraviolets. L'été, quand le soleil tape perfidement derrière les nuages, il vous avertira pour vous éviter un vilain coup de soleil.

Autre capteur, autre mouchard. En pressant fermement des deux côtés de cet appendice métallique, votre téléphone vous donne vos indices de masse corporelle et musculaire grâce à un léger courant électrique qui parcourt votre corps. En renseignant votre âge, votre taille, votre

poids, le système vous permet de comparer vos résultats avec ceux qui devraient apparaître dans un monde parfait. Pour vous convaincre de vous mettre au sport... Plus vicieux, il permet de partager ces données avec votre famille et vos amis et de suivre l'évolution de chacun.

Un autre téléphone conceptuel mesure le niveau d'acétone dans votre souffle pour savoir si vous avez vraiment faim ou si cette envie de gâteau au chocolat n'est qu'une perfide pulsion. Pourvu que cela reste un prototype...

Comment dit-on rôti de veau en japonais ?

Cela n'est pas un scoop : les Japonais aiment les voyages et la bonne chair. Leur opérateur préféré leur a fait un joli cadeau. Cette application, déjà disponible sur l'Android Market traduit instantanément n'importe quel menu, à Tokyo, Shanghai ou Paris. Il suffit pour cela de braquer votre appareil photo pour "scanner" un endroit de la carte et le voir apparaître dans votre langue maternelle. TF1 News l'a testée "sur le terrain" et la chose est redouta-

blement efficace, même pas perturbée par les photos qui jalonnent les menus tokyoïtes ou une inscription verticale. Petite confiance : ces épinards au sésame sont délicieux.

Ecoute les vibrations

Bye-bye le haut-parleur. Grâce à un vibreur futuriste fin comme un film plastique, ce téléphone émet des vibrations sur toute sa surface qui se transforment en son à l'intérieur de votre oreille. A quoi ça sert ? A téléphoner par une simple pression de n'importe quelle partie du téléphone sur votre oreille, sans viser pour bien entendre.

Et si vous écoutez de la musique sur un lecteur MP3 indépendant, pas besoin de retirez vos écouteurs. Pressez le téléphone contre l'écouteur ou même un gros casque de DJ et le son de votre interlocuteur couvrira la musique. Plus besoin de presser pause ! Autre avantage ; sans haut-parleur, le design du téléphone pourra encore être amélioré et l'absence de trou le rendra plus facilement "waterproof". Ici, vous voyez Masahiro Suzuki de KDDI, qui a travaillé sur le projet, passer un coup de fil alors qu'il porte un casque de chantier insonorisé.

Attention, virage de la mort !

Parce qu'il n'y a pas de petits profits, KDDI vous propose de souscrire à un programme d'assurance directement sur votre téléphone. Jusqu'ici, rien d'extraordinaire mais les abonnés profitent d'un service original pour mieux prévenir les accidents. Si vous êtes assez téméraires pour téléphoner au volant, une alerte vous avertira par vibration qu'un certain nombre d'automobilistes se sont déjà plantés au prochain tournant, carte à l'appui. Raccrocher a parfois du bon...

Le tactile qui fait clic

Habités aux "keitai", leurs téléphones à clavier physique, les Japonais ont du mal à se mettre aux smartphones tactiles. Pour les convertir, KDDI a inventé le tactile... qui fait l'effet du physique !

A chaque pression sur l'écran, une légère vibration vous donne l'impression que la touche s'enfonce légèrement comme un "vrai" clavier. Et le système est même intégré sur des jeux, comme une manette de console.

IPHONE-SMARTPHONE

Que faire face à la déferlante Galaxy Nexus ?



Samsung a frappé fort en annonçant avec Google un impressionnant téléphone : le Galaxy Nexus. Apple tiendra-t-il le choc avec son iPhone 4S ?

"C'est l'état de l'art en téléphonie mobile, et cette fois, cela ne vient pas de chez Apple", résume LCI. Samsung a, en effet, frappé un grand coup en dévoilant à

Hong-Kong son nouveau smartphone, le Galaxy Nexus sous système d'exploitation Android 4.0 de Google. Le numéro 2 mondial des téléphones portables proposera ainsi en novembre en France une alternative redoutable au nouvel iPhone 4S d'Apple. Apple, qui en a déjà vendu 4 millions, aura-t-il les moyens de résister jusqu'à la mise sur le marché de l'iPhone 5 prévue pour l'été 2012 ?

Jusqu'à présent, c'est Apple qui portait l'innovation sur ce qui fait un téléphone, à commencer par l'écran : l'iPhone 4 avait frappé fort au moment de sa sortie avec son Retina Display qui décrochait les

mirettes. Cette époque est révolue. "La résolution de l'écran du Galaxy Nexus est désormais clairement ce qui se fait de mieux, il peut diffuser les émissions HD dans la qualité que l'on voit à la télévision. C'est un peu l'équivalent en téléphonie des premiers téléviseurs HD ready", commente LCI. Cet argument est sans doute le plus visible pour un consommateur en magasin et le plus gênant pour Apple, car ce fameux écran est aussi très largement plus grand que celui de l'iPhone. Samsung a ainsi supprimé tous les boutons physiques sur la face du téléphone, qui ne devient qu'un écran.

COLLOQUE-PROJECTION À L'UNIVERSITÉ PARIS 8

«Le documentaire algérien objet de patrimoine national ?»

Organisé par CITU-Paragraphe, un colloque suivi de plusieurs projections est prévu les 9 et 10 mars à l'Université Paris 8. Ce colloque-projection autour du thème «Le documentaire algérien objet de patrimoine national ? » construit une étape dans la recherche de l'image de l'Algérie apportée par le documentaire.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le cinéma a connu, ces dernières années, un remarquable retour du documentaire. Des festivals s'organisent et des fonds se constituent. Ce retour reflète son importance et affirme son rôle autant dans les sociétés locales que dans des contextes internationaux. Le documentaire comme un regard sur le réel, est aujourd'hui, par ses différentes formes, un

support essentiel dans des domaines aussi divers que le culturel, le scientifique, le sociologique, l'éducatif... Chaque année, des films-documentaires sur l'Algérie sont couronnés par des grands prix à l'échelle internationale. Cette production semble défier la carence du cinéma dans ce pays en présentant diverses réalités. Ainsi, certaines œuvres méritent d'être considérées comme appartenant au patrimoine national parce qu'elles traitent des sujets sensibles sur les plans culturels, sociaux et politiques de manière spécifique. Ce colloque-projection construit une étape dans la recherche de l'image de l'Algérie apportée par le documentaire. Les organisateurs appellent à cette occasion les chercheurs, les professionnels qui s'intéressent à la diffusion de la culture algérienne par le biais du cinéma documentaire à accompagner ce colloque-projection par leurs réflexions sur la place qu'occupe le documentaire. Le colloque réservera en effet une place importante à la projection de documentaires suivis de débats et se propose de traiter de plusieurs thèmes comme : Le documentaire, un moyen de dépasser les sujets tabous et les images politiques?

Quel est le rôle des associations cinématographiques dans la relance du cinéma documentaire sur l'Algérie ? Quelles sont les représentations cinématographiques de la femme algérienne ? Les diverses problématiques de la jeunesse algérienne sont-elles traitées dans les documentaires ? France berceau de la production cinématographique algérienne ? Pourquoi ? Passage de relais entre écrivains et réalisateurs, gardiens de la culture algérienne ? Chaque proposition de contribution (intervention orale ou projection de film) sera examinée par deux membres du comité du colloque. Une sélection de contributions retenues par le comité sera présentée les 9 et 10 mars 2012. Cette sélection veillera à retenir les propositions les plus adéquates aux objectifs du colloque. Il est à noter que la date limite de réception des résumés de 200 mots et la réception de propositions de documentaires (sous format de DVD) est le 18 novembre 2011. Quant à la date de la notification aux auteurs c'est prévu pour le 16 décembre 2011 et la réception des versions finales et complètes des contributions est pour le 20 janvier 2012.

K. H.

BORDJ MENAIL, JOURNÉES THÉÂTRALES

Le 4e art algérien, otage des textes étrangers

PAR DJAMEL BOUKERMA

La coopérative culturelle théâtrale El Harf de Sidi Bel-Abbès a marqué sa présence aux Journées théâtrales de Bordj Menail avec la présentation de la pièce *El Rahina* «les otages». Cette pièce, produite en 2007, a été mise en scène par Abdelkader Melaab alors que le texte a été écrit par Kandsi Boumediène. *El Rahina* a déjà arraché plusieurs prix dans les festivals algériens, à titre d'exemple : Meilleures interprétations masculine et féminine au Festival de Blida en 2007 et au Festival de Nedroma à Tlemcen.

Le metteur en scène de la pièce a tenté de faire passer un message très important aux comédiens algériens, à savoir «lutter contre l'omniprésence des textes étrangers dans le théâtre algérien». Quatre comédiens ont interprété les rôles sur scène, dont l'écrivain du texte directement inspiré du vécu algérien. Le principal protagoniste est confronté à deux propositions de la part de ces deux camarades qui lui demandent de traduire un texte étranger pour le jouer sur scène, mais le comédien, à savoir Melaab Abdelkader, n'a pas accepté cette solution de facilité. La pièce traite ainsi du sujet sensible de choisir de traduire un texte étranger ou d'inventer et créer une nouvelle technique d'écriture théâtrale basée sur les traditions et les coutumes algériennes. Là, il préfère relever le défi en écrivant un texte original algérien, mais le défi le plus inquiétant pour ces protagonistes, c'est la subvention pour réaliser leur rêve et pouvoir participer au prochain festival. S'ensuit un chaud débat entre les comédiens, ils commettent un acte répréhensible qui leur redonnera néanmoins l'espoir. Ils enlèvent une fille pour demander une rançon, mais surprise leur otage



leur porte bonheur, puisque c'est une comédienne accomplie et de plus la fille de l'organisateur du festival. La pièce *El Rahina* est un voyage de recherche d'un texte théâtral relatant les difficultés rencontrés par les jeunes talents qui ne peuvent malheureusement exploiter leurs dons faute de subvention. Cela à une époque où l'écriture dramatique est négligée et où l'on se contente de traduire ce qui a été déjà écrit et donc ne réfléchissant nullement les problèmes et soucis de notre société. La pièce est «enlevée» de manière magistrale par les jeunes comédiens proposant une série d'événements tragico-comiques, mais tirés exclusivement de notre réalité quotidienne qu'on ne cesse de subir ou volontairement qu'on cherche à

subir. «L'artiste algérien a besoin d'intuition tirée de ses coutumes et traditions, enfin l'idée générale de cette présentation consiste également à pouvoir écrire un texte original algérien sans aller à chaque fois vers les textes traduits par des étrangers, car ils n'ont pas les mêmes traditions que nous. Il faut redonner au théâtre algérien sa véritable valeur et son public» nous a déclaré l'auteur de la pièce Boumediène Kandsi. Le public présent dans la salle du théâtre de Bordj Menail a affiché, lors de la présentation d'*El Rahina*, son admiration autant pour le thème traité que pour l'interprétation magistrale des comédiens d'El Harf de Sidi Bel-Abbès.

D. B.

PALAIS DE LA CULTURE MOUFDI-ZAKARIA Rendez-vous de plasticiens et photographes

Le 4^e salon d'automne, regroupant les œuvres d'une soixantaine de plasticiens et photographes algériens en provenance de vingt-cinq wilayas s'est ouvert jeudi au palais de la culture Moufdi-Zakaria.

Les œuvres exposées, les toiles et clichés, représentent différents styles et tendances artistiques et vont de l'art abstrait, le figuratif, la calligraphie jusqu'aux miniatures. Ce salon qui se poursuivra jusqu'au 31 janvier, regroupe également des plasticiens qui travaillent selon des techniques aussi diverses que la peinture à l'huile sur toile, pastel, aquarelle, peinture acrylique et peinture sur verre.

La directrice du Palais de la culture, Méhadja Bouchentouf, a rappelé que depuis son lancement en 2008, le salon a permis à près de 250 artistes de toutes disciplines d'exposer leurs œuvres, expliquant que l'objectif de cette rencontre culturelle annuelle était de soutenir et d'encourager la création artistique chez les jeunes talents, notamment. L'artiste-peintre Souhila Belbahar, marraine du salon, a participé avec deux toiles intitulées «Chant de rossignol» et «Collier de jasmin». Estimant que l'art est «une force et un équilibre tellement utiles à l'être humain», l'artiste, présente à la cérémonie d'ouverture, a présenté le salon d'automne comme «une occasion de découvrir la peinture algérienne exprimée par des peintres jeunes ou confirmés, issus d'institutions d'art ou autodidactes».

Parmi les participants au salon, Leïla Mimouni, une plasticienne septuagénaire, venue de Laghouat et spécialisée dans la peinture sur verre, est un exemple vivant de la détermination et de la passion artistique à la fois. Après une rupture avec le monde artistique de près de quatre décennies, Leïla Mimouni, encouragée par ses enfants, a décidé de renouer avec la peinture depuis peu. Cette artiste, dont la première œuvre remonte à 1957, participe avec deux tableaux. L'un, reproduction d'une vieille photographie montrant «Dar El Assekri», un ancien dépôt d'armes détruit en 1948, et l'autre illustre un fidèle en train d'accomplir sa prière dans une mosquée. Le jeune artiste Lyès Belhocine d'Alger propose, quant à lui, de l'art interactif à travers un mur de couleur blanche sur lequel apparaissent des formes de couleurs variées au passage de visiteurs des lieux. Dans cette œuvre, intitulée «Couleurs photo», plusieurs techniques s'y mêlent, photo, vidéo, son, etc... Formant «une expression artistique, à l'intersection de l'art et de la technologie qui intégrant créativité, programmation et multimédia», a-t-il expliqué. «Le visiteur devient interacteur avec l'œuvre et lui donne vie par ses actions» a ajouté Lyès Belhocine, spécialisé dans les Beaux arts, appliqués au numérique. Vu dans son ensemble, le 4^e salon d'automne peut être considéré comme un carrefour des plasticiens algériens dans lequel toutes les expressions picturales se croisent pour dégager un paysage éclectique.

APS

CHAMPIONNAT FRANÇAIS

Reims et Ghilas battus à Metz

Le stade de Reims du milieu international algérien, Kamel Ghilas, s'est incliné vendredi soir à Metz (1-0), alors que le FC Istres de Nassim Akrou et Sid-Ali Yahia Chérif, a été tenu en échec à domicile par Le Havre, à l'occasion de la 13e journée du championnat de France de Ligue 2. Reims qui restait pourtant sur une contre performance chez lui face au Mans (1-1), n'a pu se racheter, en marquant le pas du côté de la Lorraine face au FC Metz, vainqueur grâce à un but de Duhamel (68e). Il s'agit de la 3e défaite du Stade de Reims depuis le début de la saison, à l'issue de laquelle l'équipe pointe à la 2e place au classement avec 24 pts, à égalité de points avec le leader, Clermont, mais avec une différence de buts défavorable. Kamel Ghilas, titularisé par l'entraîneur Hubert Fournier, a joué l'intégralité de la rencontre. Le FC Istres, a été forcé au partage des points par Le Havre de Walid Mesloub (1-1). L'équipe visiteuse avait ouvert le score à la 14e minute par l'entremise de Fancone sur penalty, avant que Nouri, côté istréen, ne remettre les pendules à l'heure à la 74e minute, également sur penalty. L'ancien international algérien, Nassim Akrou, auteur de 5 buts depuis le début de la saison, a été titularisé par le coach José Pasqualetti, idem pour son compatriote, Sid Ali Yahia Chérif. Si Akrou est allé au terme de cette rencontre, ce n'est le cas pour l'ancien joueur de la JS Kabylie, sorti à la 38e minute pour cause de blessure. A l'issue de ce match nul, le FC Istres occupe la 14e position avec 15 pts, alors que Le Havre pointe à la 4e loge avec 22 pts. Les autres Algériens de la Ligue 2, seront en appel samedi avec leurs clubs respectifs. Le Mans (19e, 10 pts), de l'international olympique Brahim Boudebouda, accueillera Boulogne-Sur-Mer, alors que qu'Amiens (18e, 11 pts) de Rafik Saifi, ira défier le FC Sedan.

QATAR

L'équipe de Bougherra en tête du classement

Lekhwiya, l'équipe qatarie où évolue l'international algérien Madjid Bougherra a conservé son leadership en championnat local (Qatar stars League) après sa victoire vendredi le Qatar SC sur le score de (3-0). Invaincus depuis l'entame de la saison, les joueurs de Lekhwiya ont inscrit trois buts dans les premières 30 minutes, consolidant leur première place, en tête de la QSL. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Adel Lamy à la 3e minute, Bakary Koné sur penalty à la 13e minute, et Hussain Shehab à la 30e minute. Le Qatar SC a terminé le match à dix après l'expulsion de l'ancien international marocain, Abdeslam Ouaddou. Le défenseur algérien, Madjid Bougherra, a joué toute la rencontre et a livré un match correct dans l'axe de la défense. Avec cette victoire, Lekhwiya, en tête, compte 4 points d'avance sur Al-Sadd de Nadir Belhadj, qui compte deux matches de moins suite à sa participation en Ligue des Champions d'Asie (ACL). Lekhwiya possède la meilleure défense du Championnat avec seulement un but concédé en six rencontres.

LIGUE 1

Une trêve du 4 au 19 novembre prochain

Les clubs du championnat d'Algérie de Ligue 1 professionnelle de football observeront une trêve du 4 au 19 novembre prochain, date de la reprise de la compétition avec le déroulement de la neuvième journée, a annoncé vendredi la Ligue de football professionnel (LFP). La huitième journée de la Ligue 1 a été avancée au vendredi 4 novembre prochain. Durant cette trêve, la sélection algérienne disputera deux matches amicaux face respectivement à la Tunisie (12 novembre) et le Cameroun (15 novembre). Selon le calendrier du mois de novembre publié par la LFP, la dixième journée de Ligue 1 se déroulera le mardi 22 novembre et la 11e aura lieu le samedi 26 novembre. La LFP a également programmé trois journées du championnat de Ligue 2. Ainsi la 10e journée se jouera le vendredi 11 novembre, la 11e le vendredi 18 novembre et la 12e le vendredi 25 novembre.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 2

Le CABBA au dessus du lot

Le CA Bordj Bou-Arredj a actuellement le vent en poupe. La formation des Hauts-Plateaux, prouvant en ce début de saison son invincibilité, est également bien partie pour retrouver rapidement l'élite. Les poulains de Younès Ifticen ont démontré qu'ils disposent d'une équipe bien armée, un peu au dessus du lot.

PAR MOURAD SALHI

Grâce à sa dernière victoire face à l'Olympique de Médéa, le CAB Bou-Arredj s'installe confortablement sur le fauteuil de leader du championnat national Ligue 2. Avec un total de 22 points sur 8 matches joués jusqu'à maintenant, soit à 6 points d'avance sur son poursuivant, l'ASM Oran, le club des Hauts-Plateaux est bien parti pour regagner sa place parmi l'élite la saison prochaine.

C'est vrai que le chemin de cette compétition est encore long, le CABBA, jusqu'à preuve du contraire, reste le mieux placé pour l'accession. Leur parcours sans faute montre qu'ils sont sur une pente ascendante. Le club de Bordj semble être intouchable. La qualité de recrutement hivernal et l'expérience qui règne au sein du club et la stabilité font souvent la différence. Parlant des chiffres, le CAB Bou-Arredj n'a perdu aucune rencontre même hors de ses bases. Hormis le match nul vierge à domicile lors la troisième journée face à l'ES Mostaganem, le club enchaîne les victoires. Sur les huit journées, la formation de Younès Ifticen n'a encaissé que trois buts contre douze marqués. De son côté, l'ASM Oran qui s'est déplacée à Biskra est revenue avec un bon exploit qui lui permet d'occuper seule la deuxième place avec 16 point. L'US



Biskra avec cette nouvelle défaite à domicile complique sa tâche et reste toujours scotché à la dernière place au classement général avec 4 points seulement. La JS Saoura, nouveau promu de cette saison, continue toujours sa série de bons résultats en battant cette fois-ci le MSP Batna sur le score de 2 buts à 0. Un

résultat qui lui permet de rester en contact avec le peloton de tête avec 15 points. Le MO Béjaïa qui a pourtant bien débuté le championnat commence à perdre de la vitesse au fil de temps. Lors de la 8e journée, le MO Béjaïa a été encore une fois tenu en échec à domicile par l'USM Bel-Abbès. Avec ce semi-échec, le MOB revient à la 4e place avec 13 points en compagnie de son adversaire de jour, l'USM Bel Abbès. L'US Blida qui retrouvé la ligue 2 cette saison, épreuve d'énormes difficultés pour quitter la zone de turbulences. La formation de la ville des roses n'a pas pu faire mieux que de revenir avec un seul point de son déplacement à Merouana. Avec ce résultat, l'USM Blida pointe à la 15e place avec 7 points, à trois points seulement de premier relégable l'US Biskra. L'USM Annaba qui a joué également la saison dernière en ligue 1, est actuellement en difficultés en ligue 2. L'équipe d'Annaba traverse des moments très difficiles en ce début de saison. Vendredi passé, l'USM Annaba est revenue bredouillé de son déplacement à Constantine où elle a été battue par le MO Constantine sur le score de 2 buts à 0.

M. S.

Résultats

JS Saoura - MSP Batna	2-0
US Biskra - ASM Oran	0-1
Paradou AC - SA Mohammadia	1-2
AB Merouana û USM Blida	0-0
CAB Bou Arreridj - O Médéa	3-0
ES Mostaganem - RC Kouba	3-1
MO Béjaïa - USM Bel-Abbès	1-1
MO Constantine - USM Annaba	2-0

Classement

	Pts	J
1. CABBA Arredj	22	8
2. ASM Oran	16	8

3. JS Saoura	15	8
4. USM Bel-Abbès	14	8
--. MO Béjaïa	14	8
6. MO Constantine	13	8
7. ES Mostaganem	12	8
8. O. Médéa	11	8
--. MSP Batna	11	8
10. SA Mohammadia	10	8
11. RC Kouba	8	8
12. USM Annaba	7	8
--. AB Merouana	7	8
--. USM Blida	7	8
15. Paradou AC	6	8
16. US Biskra	4	8

ELIMINATOIRES CAN-2013

La CAF dévoile le calendrier et le programme des rencontres

La Confédération africaine de football (CAF), a dévoilé samedi le programme des rencontres et le calendrier des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013, qui verra la sélection algérienne affronter au 1er tour son homologue gambienne, rapporte la CAF sur son site. 47 pays se sont engagés pour les éliminatoires de la CAN- 2013, dont la phase finale aura lieu en Afrique du sud, qualifiée d'office, après la décision de l'instance dirigeante du football africain de retirer l'organisation à la Libye. Un tour préliminaire sera disputé, et concernera les quatre équipes classées aux quatre dernières places du dernier classement de la fédération internationale de football (Fifa) : Lesotho, Swaziland, Seychelles, et Sao Tome et Principe. Deux des quatre sélections passeront au 1er tour. Au 1er tour, 28 sélec-

tions entreront en lice, dont l'Algérie qui défiera la Gambie, dont le match aller est prévu à Banjul. Les 14 équipes qualifiées à l'issue du premier tour disputeront, après tirage au sort, un match en aller-retour, contre l'une ou l'autre des 16 équipes qualifiées pour la CAN-2012. Les 15 vainqueurs seront qualifiés pour la CAN-2013, précise la CAF. Les matches du tour préliminaire et du premier tour auront lieu au cours du premier semestre de l'année 2012. Les dates seront communiquées ultérieurement, ajoute la CAF, qui précise que les matches du deuxième tour seront disputés en septembre/octobre 2012. L'instance africaine rappelle que le changement du mode de qualification pour la CAN-2013 a été imposé par le passage de l'épreuve des années paires aux années impaires. Pour la CAN-2015, prévu au

Maroc, le mode de qualification retrouvera son format habituel.

Programme des rencontres

Tour préliminaire :
Seychelles - Swaziland
Sao Tome et Principe - Lesotho

Premier tour :
Ethiopie - Bénin
Rwanda - Nigeria
Congo - Ouganda
Burundi - Zimbabwe
Algérie - Gambie
Kenya - Togo
Sao Tome/Principe ou Lesotho - Sierra Leone
Guinée Bissau - Cameroun
Tchad - Malawi
Seychelles ou Swaziland - RD Congo
Tanzanie - Mozambique
Centrafrique - Egypte
Madagascar - Cap Vert
Liberia - Namibie.

ZOHEIR DJELLOUL :

«La Gambie, adversaire à prendre très au sérieux»

L'ancien entraîneur-adjoint de la sélection algérienne de football, Zoheir Djelloul, a estimé samedi que la Gambie, adversaire de l'Algérie au 1er tour des éliminatoires de la CAN-2013, est une équipe coriace dont il faudra se méfier. «La sélection gambienne est en progression constante, d'où la nécessité pour l'Equipe nationale de la prendre très au sérieux. Pour moi, il n'y a pas de petites équipes en Afrique», a affirmé l'ancien adjoint de l'ancien

sélectionneur national Rabah Saâdane, à Radio internationale. Le match aller se déroulera à Banjul (Gambie) alors que la rencontre retour est prévue en Algérie. Les dates de ce tour seront fixées incessamment par la Confédération africaine de football (CAF). L'Algérie s'était déjà mesurée à la Gambie, lors du 2er tour des éliminatoires jumelées Mondial-CAN 2010. En match aller, disputé le 14 juin 2008 à Banjul, l'Algérie, dirigée à l'époque par Rabah Saâdane et

Zoheir Djelloul, s'était inclinée sur le score de 1 à 0, avant que les Verts ne s'imposent au retour, une semaine après à Blida, sur le même score. «A Banjul, l'ambiance était électrique. On a subi toutes sortes de pressions, notamment sur la main courante (...) Halilhodzic devra aligner une équipe de guerriers et d'expérience pour essayer de revenir avec un bon résultat», a-t-il ajouté. Evoquant le nouveau sélectionneur des Verts, le Bosnien Vahid Halilhodzic, Zoheir Djelloul, esti-

me qu'une grande pression est en train de peser sur son dos. «Dans ce genre de formule de qualification, seul le résultat compte, d'où la pression qui pèse à la fois sur le sélectionneur et sur les joueurs. Nous devons tous soutenir cette équipe qui a un bon potentiel», a-t-il affirmé, précisant que le rendement de la sélection nationale «est en pleine progression» depuis la venue de Vahid Halilhodzic à la barre technique.

APS

Paris Hilton : au dessus des lois, elle fait son propre code de la route



Paris Hilton se croit absolument tout permis. L'héritière de 30 ans, aperçue le 27 octobre près de ses bureaux de Beverly Hills, a montré aux paparazzi présents son interprétation très personnelle du code de la route. C'est donc sans ceinture de sécurité, une cigarette et son BlackBerry Torch à la main que la V.I.P dévalait, avec son 4x4 hybride General Motors, les rues de la Cité des anges pour rejoindre ses locaux. Trois infractions qui en France, lui vaudraient cinq points en moins sur son permis et une amende de 192 euros. (Mal)heureusement, la police n'étant pas sur les lieux, la star de *The Simple Life* (avec Nicole Richie) a pu se rendre sur son lieu de travail avec un large sourire et sans le moindre problème.

Paris Hilton est de bonne humeur, et semble vouloir le montrer. La party girl, de passage en Allemagne pour la première de *Dirty Dancing*, a été photographiée plus tôt dans la journée sortant d'un cabinet médical. Inséparable de son téléphone, la business woman au look de princesse avait été cordiale avec les paparazzi postés à l'entrée du bâtiment, acceptant même de poser avec eux.

La juge de Miss Ukraine 2012 avait pris le temps de se changer pour un look de femme d'affaires sérieuse et tendance, avec une veste à sequins et un sac de sa propre marque, une robe et des talons noirs. La star, rentrée d'un long séjour en Europe, semble plus heureuse que jamais d'être de retour sur ses terres. Espérons que les forces de l'ordre ne l'y reprennent pas !

ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1938 Orson Welles terrorise l'Amérique

Dans le cadre d'une série radiodiffusée, Orson Welles dirige et joue le rôle principal dans une adaptation de la pièce de H.G. Wells, *La guerre des mondes*. Alors que l'émission se veut un canular à l'occasion de l'Halloween, le texte décrivant la supposée invasion par des Martiens de la localité de Grovers Mills, dans le New Jersey, est joué avec un tel réalisme que des milliers d'auditeurs prennent panique et fuient leur domicile croyant à une réelle invasion martienne. Orson Welles s'excusera devant toute l'Amérique quelques jours plus tard, toujours à la radio. *La guerre des mondes*, dans la version d'Orson Welles, demeure un des épisodes les plus célèbres de l'histoire de la radio, et a été le sujet d'un film.



1953 George Marshall mérite le Nobel de la Paix

George Catlett Marshall (1880-1959), est un général d'armée Américain au cours de la Seconde Guerre mondiale. Après la guerre, George Marshall sera à l'origine d'un projet auquel il laissera son nom : le Plan Marshall, visant à apporter une aide économique en faveur de l'Europe et pour lequel il recevra le Prix Nobel de la Paix.

1974 Muhammad Ali redevient champion du monde

Le boxeur Muhammad Ali, né Cassius Clay, reprend son titre des poids lourds en passant le knock-out à George Foreman au 8e round.

C'est fini : Foreman est battu et Ali vient de réussir l'un des plus grands exploits de l'histoire de la boxe. Dix ans après son premier titre contre Liston, il redevient à 32 ans champion du monde. Hélas, même s'il défendra ce deuxième titre 10 fois avec succès, il va alors entamer sa longue série de combats en trop, provoquant sa maladie de Parkinson.



1975 En Espagne Juan-Carlos remplace le général Franco

Francisco Franco tombe très gravement malade. Il charge le Prince Juan Carlos d'Espagne d'assurer les pleins pouvoirs le temps de sa maladie. Le "caudillo" mourra le 20 novembre et le Juan Carlos sera proclamé roi d'Espagne.

1985 La Navette Challenger part en mission

C'est la neuvième mission de la navette. Ce sera sa dernière mission réussie avant la catastrophe. C'est le plus gros équipage : 8 astronautes sont à bord Nagel, Bluford, Messerschmid, Ockels. Rangée avant : Furrer, Dunbar, Buchli, Hartsfield.



LE CARNET DU MIDI

LA PASSION DE LA CAMÉRA

Louis Malle né ce jour est un cinéaste français. Il grandit dans le milieu de la grande bourgeoisie. Dès l'âge de 14 ans, il s'initie à la réalisation avec la caméra 8mm de son père. Il pense étudier les sciences politiques à l'Université de Paris, mais c'est à ce moment que se décide sa carrière de cinéaste. Il s'inscrit donc à l'IDHEC.



Jacques-Yves Cousteau recherche alors un jeune assistant pour réaliser un documentaire sur les fonds marins; on lui propose des étudiants de l'IDHEC et il choisit Malle. Plusieurs mois de travail sur la Calypso aboutissent au *Monde du Silence* (1955), récompensé par la Palme d'or à Cannes. C'est alors l'essor de la Nouvelle Vague, mais Malle ne sera jamais reconnu par ce mouvement même si son cinéma des débuts compte avec lui plusieurs points communs. Il réalise son premier long métrage de fiction à 25 ans, *Ascenseur pour l'échafaud* (1957), histoire d'assassinat avec Jeanne Moreau et Maurice Ronet qui joue sur les codes du film noir et remet en cause la dramaturgie du cinéma classique. La bande originale est réalisée par Miles Davis. Elle montre l'intérêt de Malle pour le jazz. De retour de son voyage en Inde, il tourne un film lointainement inspiré de Ma mère de Georges Bataille, qui provoque un tollé : *Le Souffle au cœur*. Il y évoque la relation incestueuse et romantique entre une mère et son fils. Il s'expatrie aux Etats-Unis puis revient en France. En 1987, c'est pour s'attacher au thème qui l'avait fait partir : l'occupation. Ce sera alors la consécration de sa carrière avec *Au revoir les enfants*. Il meurt d'un lymphome le 23 novembre 1995 à Los Angeles. Il avait trois enfants.

1960 LE GÉNIE ARGENTIN



Diego Maradona de son vrai nom Diego Armando Maradona, est né ce jour (50 ans) à Buenos Aires. C'est un ancien footballeur argentin devenu entraîneur. Il évoluait au poste de milieu offensif sous le maillot numéro 10. Surnommé El Pibe de Oro « Le gamin en or », Pelusa, El Diez, Dieguito, ou encore Le Maître, il est considéré comme l'un des plus grands joueurs de l'histoire du football. Joueur prodige des années 80 et 90, vainqueur de la Coupe du monde de football de 1986, il est aussi l'une des personnalités les plus controversées du sport et de la société en raison de ses relations peu recommandables à cette époque, ses deux contrôles positifs en 1991 en Italie et en 1994 lors du mondial américain et de sa dépendance à la cocaïne, qui a largement perturbé sa carrière de joueur professionnel.

Le 28 octobre 2008, il est nommé sélectionneur de l'équipe nationale argentine. A l'issue du Mondial 2010 au cours duquel l'Argentine s'incline lourdement face à l'Allemagne en quarts de finale (0-4), son contrat de sélectionneur n'est pas renouvelé.

En 1986, Maradona est capitaine d'une équipe d'Argentine qui veut venger la déroute de 1982. À 25 ans, le joueur argentin dispute sa compétition la plus aboutie. Incroyablement brillant, il permet à une équipe argentine de l'avis de tous assez moyenne par rapport aux équipes en présence, de se hisser en finale. En quart de finale contre l'Angleterre[5], il inscrit l'un des plus beaux buts de l'histoire du football en partant de son camp et passant en revue toute la défense anglaise avant de tromper le gardien. Cet exploit suit le premier but marqué par Maradona à l'aide de la main, qui sera appelé la « Main de Dieu » suite aux commentaires de fin de match donnés par Maradona.

En 1991, il est arrêté par la police italienne après avoir été contrôlé positif à la cocaïne. Pour Maradona, c'est le début du déclin. Depuis Maradona connaît des problèmes de santé dus à des excès et à sa dépendance à la cocaïne. En avril 2004, il a été victime d'un malaise cardiaque le laissant à la limite de la mort. Maradona fut l'un des meilleurs techniciens du football. Dribbleur hors-pair capable de mystifier les meilleurs défenseurs de son époque, il pouvait compter sur un toucher de balle particulièrement fin. Sa petite taille était loin d'être un défaut car elle lui permettait de rapidement changer de direction et de le rendre quasiment insaisissable.

BLUES HIVERNAL

Troubles affectifs saisonniers

L'automne est là, les jours diminuent, vous vous sentez fatigué, sans ressort et énergie? Vous dormez bien plus, mais sans pouvoir vous régénérer? Tout vous agace ou presque? Novembre vous semble être le plus triste mois de l'année.

Lorsque la dépression est plus prononcée, elle est appelée Troubles Affectifs Saisonniers (TAS). N'ayant rien à voir avec une paresse durant tout l'hiver, le TAS touche plus de personnes que l'on croit. Les symptômes sont non spécifiques au TAS, car ils font penser à d'autres troubles comme la dépression, l'anxiété ou encore les troubles du sommeil.

Plusieurs pistes sont étudiées pour expliquer le phénomène de Troubles Affectifs Saisonniers, comme la génétique, le temps d'ensoleillement, les neurotransmetteurs.

Les traitements proposés aux personnes souffrant de TAS sont la luminothérapie, les médicaments ainsi qu'un suivi thérapeutique.

Certaines mesures hygiéno-diététiques peuvent également aider à prévenir et aider lors de TAS avéré.

Qu'est-ce que les troubles affectifs saisonniers

On appelle Troubles Affectifs Saisonniers (TAS), la dépression hivernale ou la dépression saisonnière. Pour être considérée comme atteinte de TAS, une personne doit présenter les symptômes durant 2 années de suite au moins, à la même période de l'année, à savoir d'octobre à mars.

Le blues hivernal est la forme modérée, légère de dépression hivernale. En cas de dépression plus prononcée, durant la période hivernale, on parlera de TAS.

Il semblerait que les troubles affectifs saisonniers apparaissent durant l'automne et l'hiver, saisons où l'intensité lumineuse naturelle diminue. En effet, le TAS est plus fréquent dans les pays nordiques, éloignés de l'équateur. De plus, les personnes souffrant de TAS semblent moins souffrir de leur dépression hivernale, lorsqu'elles font des séjours dans des pays ensoleillés. Malheureusement, les symptômes réapparaissent assez rapidement, une fois de retour dans leur pays.

Il faut en effet savoir que la luminosité naturelle est en moyenne de 100'000 lux (unité de mesure de l'intensité lumineuse. 1 lux correspondant à la l'intensité lumineuse d'une bougie placée à 1 m de distance). Or, durant l'hiver, l'intensité lumineuse naturelle peut descendre à 2000 lux à peine. De plus, le froid n'encourage pas les sorties, les marches à l'extérieur, confinant les personnes dans leur domicile où la lumière artificielle dépasse rarement les 300 lux.

Les causes des troubles affectifs saisonniers

Les causes des Troubles Affectifs Saisonniers (TAS) ne sont pas clairement définies. Les scientifiques commencent à s'intéresser à ce mal que l'on estimait peu autrefois. Plusieurs pistes sont étudiées, à savoir la génétique, le manque de luminosité naturelle.

La génétique

Il semblerait que les personnes dont un proche (parents, personnes de la famille) souffre d'un TAS serait plus enclin à développer un TAS également.

Le manque de luminosité naturelle

En automne et en hiver, l'intensité lumineuse est nettement moins forte que durant l'été. Le moral des personnes se trouve affecté à différents niveaux allant de la grande fatigue, une grosse envie de manger du sucré ou des féculents (faisant penser à l'hibernation naturelle de certaines espèces animales) à une forte déprime. En effet, c'est comme si le corps faisait ses réserves et s'appropriait à partir en repos hivernal. Autrefois, cela ne dérangeait pas, car l'être humain calcait son rythme de vie suivant la nature. Désormais, qu'il fasse beau ou mauvais, que ce soit l'été ou l'hiver, on devra tout de même se réveiller tôt le matin, même si le soleil n'est pas

encore levé. Au lieu d'avoir les rayons du soleil comme réveil matin, il faut désormais suivre les dictats des horaires, les sonneries artificielles du réveil-matin.

La lumière, selon les études du Dr Norman E. Rosenthal (National Institute of Mental Health), a un impact sur le corps humain, sur l'horloge biologique. L'exposition à la lumière influence la libération de la sérotonine (hormone du bonheur) qui impacte la libération de la mélatonine. La mélatonine, hormone du sommeil n'est normalement pas libérée lorsqu'il fait jour. C'est ce que l'on appelle cycle veille-sommeil ou cycle circadien. Si la mélatonine continue à être excrétée, même durant la journée, cela provoque fatigue et somnolence. Ces dérèglements hormonaux peuvent donc être suffisamment importants pour être incapacitant.

Cependant, ce manque de luminosité naturelle ne touche pas toutes les personnes de la même manière. Il faut donc penser que d'autres facteurs entrent en jeu, comme la génétique.

Personnes à risque...

Les personnes risquant de souffrir de blues hivernal ou d'une déprime plus prononcée (de troubles affectifs saisonniers) sont les personnes suivantes:

- les personnes ayant un parent/proche souffrant ou ayant souffert de TAS
- les personnes habitant dans l'hémisphère nord, dans des pays éloignés de la ligne de l'équateur. Plus on s'éloigne de l'équateur, plus le taux d'ensoleillement diminue et plus le risque de blues hivernal ou plus gravement le TAS augmente
- les femmes sont plus touchées que les hommes
- les personnes adultes. Les enfants et les adolescents sont plus rarement affectés par le TAS
- les personnes vivant recluses chez elles, ne sortant pas ou peu

Symptômes des troubles affectifs saisonniers

En cas de Troubles Affectifs Saisonniers, on peut ressentir des symptômes qui malheureusement sont très peu caractéristiques, pouvant faire penser à d'autres maladies, comme la dépression «classique», par exemple. Les symptômes sont ressentis durant la période automnale et hivernale, avec un pic en novembre, décembre et janvier.

- Les symptômes cités sont très souvent:
- une grande fatigue, un manque d'énergie, voir de la somnolence diurne (durant le jour) ou encore un besoin de sommeil plus grand
 - une envie de manger des aliments sucrés ou des féculents
 - un moral, une humeur en baisse
 - de la tristesse, du désespoir
 - de l'anxiété
 - une difficulté à effectuer ses tâches quotidiennes, voire une incapacité à les faire
 - une plus grande sensibilité, irritabilité
 - du stress augmenté
 - une concentration affaiblie
 - une libido diminuée
 - des maux de tête

Il est d'ailleurs intéressant de noter que les deux premiers symptômes cités (fatigue, envie d'aliments sucrés ou de féculents), font penser à ces animaux, qui, avant d'hiverner, font des réserves alimentaires. Puis leur organisme ralentit pour justement entrer en hibernation.

Les symptômes seront plus ou moins prononcés, selon les personnes, allant du blues hivernal à la véritable dépression saisonnière, que l'on appellera Troubles Affectifs Saisonniers (TAS).

Une caractéristique importante des symptômes de TAS, est leur prépondérance durant les mois où le taux d'ensoleillement est faible. Ainsi, au printemps et en été, les



symptômes disparaissent. De même, lors d'un séjour dans un pays ensoleillé, les symptômes disparaissent également. Il est cependant malheureux de constater que les symptômes réapparaissent quelques temps après le retour à la maison, dans la grisaille.

Bien que le TAS soit plutôt rare chez les enfants et les adolescents, lorsque ces derniers souffrent de TAS, ils pourront être plus irritables, être très fatigués et également manquer de concentration.≈

Cuisine

Poisson farci



Ingrédients :

Un gros poisson évidé
1 c. à café de cumin
1 c. à café de coriandre en poudre
1 c. à café paprika
1 c. à café de poivre de Cayenne
3 gousses d'ail
4 c. à soupe de persil haché
4 c. à soupe d'huile
Jus 1/2 citron
1 tomate
1 citron
Aluminium pour envelopper le poisson.

Préparation :

Écraser l'ail, ajouter sel, huile, le jus du 1/2 citron + les différentes épices. Faire mariner le poisson dans la moitié de la charmoula, mettre au frais pendant 1 heure.

Couper la tomate en fines rondelles, aligner sur le poisson. Arroser d'huile.

Enrouler le tout dans une feuille d'aluminium. Enfournier pendant 35 minutes th.6.

A la sortie du four, laisser reposer une dizaine de minutes avant de le découper.

Décorer de fines rondelles de citron et servir.

Harcha (gâteau marocain)



Ingrédients :

400 g de semoule fine mouillée à l'eau
1 pincée de sel
50 g de sucre
100 g de beurre ramolli
3/4 de verre d'eau

Préparation :

Mélanger la semoule, le sel et le sucre puis incorporer le beurre. Bien mélanger. Malaxer et mouiller d'un peu d'eau jusqu'à obtenir une pâte un peu molle.

Façonner les galettes d'1 cm d'épaisseur et cuire à feu doux sur poêle sèche 5 à 10 minutes de chaque côté. Se déguste tiède.

BEAUTÉ

Trouvez le bon rouge à lèvres

Le rouge à lèvres est un élément clé de l'apparence. Son choix est donc capital et difficile : le ton, la texture, l'harmonie avec notre teint et nos vêtements du jour, tout doit être pris en compte. Voici quelques conseils clés.

Une teinte pour chaque teint :

Pour vous aider dans votre choix, sachez que sur les peaux claires, les rouges à lèvres dans les tons roses, depuis les très pâles jusqu'aux très soutenus, sont généralement du plus bel effet.

Ils permettent de mettre en valeur la délicatesse du teint, pourvu que celui-ci soit pur et impeccable. Attention, en revanche, aux teintes brunes et cuivrées qui plombent les mines pâlottes et aux orangés qui sont mal venus sur une peau diaphane.

Lorsque la carnation est plus foncée, les rouges à lèvres peuvent davantage être sélectionnés dans les tons briques et les tonalités brunes ainsi que dans les nuances de rouge tomate.

Les beiges sont idéaux car ils se fondent délicatement avec les teints à tendance caramel.

Attention, cependant, aux roses, même vifs, comme les fuchsias par exemple qui sont trop agressifs.

Un rouge pour chaque mine et chaque bouche :

Les jours de mine tristounette, foncez sur les gloss, dans les teintes fruitées, qui répulent les lèvres et donnent un coup de fraîcheur et de jeunesse au teint.

Méfiez-vous des tons sombres type nuance de violet ou de bordeaux par exemple, qui attristent la carnation. De même, évitez les tons briques et orangés qui renforcent les mines malades.

Plus un rouge est foncé, plus il fait ressortir les lèvres, mais plus il accentue aussi les éventuels défauts de la bouche.

Si vos lèvres sont fines, privilégiez les tons clairs et naturels qui feront paraître la bouche plus grande.

D'autres critères :

Dans une lumière froide par exemple (lumière artificielle, néons...), les tons ne doivent pas être trop bleutés tandis que dans les lumières chaudes (bougies, ampoules



jaunes), il faut se méfier des tons orangés.

Attention aussi à la blancheur de vos dents : si votre dentition tire vers le jaune, les rouges à lèvres dans les tons bruns ou briques accentueront ce phénomène tandis que les tons bleutés l'atténueront.

Un dernier conseil :

Ne vous fiez pas à la couleur indiquée sur le tube ; de nombreuses formules sont encore transparentes et laissent filtrer la couleur naturelle des lèvres ce qui en change l'aspect. S'il existe des testeurs, n'hésitez pas à les utiliser !

TACHES MÉNAGÈRES

Nettoyer une hotte de cuisine

Du nettoyage d'une hotte de cuisine dépend la sécurité, encore davantage que pour n'importe quel autre élément de votre électroménager. Que faut-il donc faire pour protéger sa hotte et généralement sa cuisine efficacement ?

Les graisses dégagées par la cuisine et les particules contenues dans l'air sont hautement inflammables. Elles s'accumulent à l'intérieur de la grille et des différentes parties de votre hotte de cuisine. Qui plus est, des odeurs désagréables peuvent se former à cause d'une mauvaise évacuation des émanations de cuisine.

Pour nettoyer la grille de votre hotte de cuisine, laissez-la tremper dans de l'eau de vaisselle. Si les taches de graisse sur la hotte sont très incrustées, utilisez du produit pour nettoyer l'électroménager du type de celui que vous utilisez pour votre four. Une hotte de cuisine en inox brillera comme neuve si vous la frottez avec de la

cire d'abeille. Celle-ci est bonne aussi pour l'électroménager ! Si les taches de graisse sont résistantes, frottez avec de l'essence de lampe à pétrole.

Les gaines d'extraction doivent être vérifiées et nettoyées pour éviter des écoulements de graisse qui tacheraient les murs.

L'intérieur de la hotte est nettoyé à l'aide d'un chiffon humide et d'un peu de liquide vaisselle.

Notre conseil :

Si votre cuisinière est électrique, nettoyez de façon approfondie l'intérieur de votre hotte une fois par an. Si votre cuisinière est au gaz, faites-le deux fois par an. Les filtres de votre hotte de cuisine doivent être nettoyés une fois par mois pour éliminer les bactéries qui aiment y proliférer.



Trucs et astuces

Le nettoyage des fauteuils en cuir...



Leur dépoussiérage se fait de bord en bord. Et si vous avez des fauteuils modernes avec des cuirs très lisses, nettoyez-les régulièrement avec une lessive et une éponge imprégnée d'eau.

...des matelas et des



sommiers...

Pour éviter que vos sommiers et vos matelas ne conservent les acariens et les mites, enlevez deux fois par mois la poussière avec un aspirateur, et couvrez vos matelas

d'une housse que vous devez laver



tous les mois.

...des fauteuils en daim

Brossez-les délicatement avec une brosse en crêpe spécifique pour le daim. Pour le nettoyage en profondeur, versez du talc sur le daim



et laissez agir toute la nuit. Le lendemain, passez l'aspirateur.

Lavage de tapis

Pour bien laver le tapis surtout en printemps, parsemez-le avec de la sciure de bois plongée dans une solution de vinaigre. Frictionnez vivement pour bien incruster le

CHAMPIGNONS HALLUCINOGENES

les nouveaux explorateurs du sentiment mystique

Le professeur Griffiths reçoit dans le salon qui sert aux expériences. C'est une petite pièce capitonnée, au cœur de l'unité des sciences comportementales de la faculté de médecine

Johns-Hopkins, à Baltimore. Un divan et un tableau psychédélique invitent à l'introspection. Sur une table, l'urne mazatèque dans laquelle les gélules de psilocybine (substance hallucinogène) sont présentées au sujet. L'expérience est "de l'ordre du sacré", prévient Roland Griffiths. Elle s'inscrit dans un rituel millénaire que l'on retrouve dans plusieurs civilisations d'Amérique latine.

Le professeur a lui-même une allure d'ascète. Long, osseux, parfois étrangement joyeux, il a fait sa carrière à Johns Hopkins, où il étudie depuis quarante ans la pharmacologie des drogues et la manière dont elles modifient le comportement. "Il y a quinze ans, j'ai commencé la méditation, explique-t-il. Cela m'a ouvert une fenêtre de spiritualité. C'est une façon très intéressante d'explorer la nature de l'esprit." Cette pratique l'a conduit à se replonger dans la littérature des années 50 et 60 sur les hallucinogènes classiques (mescaline, psilocybine, LSD). Puis à essayer de découvrir par quels mécanismes l'état de conscience est altéré dans le cerveau.

En 2006, Roland Griffiths a été le premier à relancer les expériences à la psilocybine, l'ingrédient actif présent dans les champignons hallucinogènes et isolé en 1958 par le chimiste suisse Albert Hofmann. Les études avaient été interdites de facto depuis les années 1960 et les expériences de Timothy Leary, neuropsychologue et gourou de la contre-culture qui a été expulsé de Harvard en 1963. "Tout le monde était nerveux. C'était la première fois en trente ans qu'on donnait de la psilocybine. L'idée s'était développée que c'était trop dangereux pour les humains", se souvient-il. Il a fallu convaincre les agences nationales chargées des médicaments et de la lutte antidrogue (FDA, DEA) du sérieux de l'expérience. Et surtout combattre les réticences du comité d'éthique de l'université.

Après avoir créé un protocole de sécurité rigoureux (publié en 2008 dans le *Journal of Psychopharmacology* et adopté depuis par d'autres laboratoires), l'équipe a passé une annonce dans la presse locale : "Recherchons des personnes intéressées par le développement spirituel pour une étude sur l'état de conscience." Pour la première expérience, le professeur recherchait plutôt des non-malades, des gens attirés par le mysticisme ou la spiritualité, des religieux, des adeptes de la méditation. Les sujets de ce type lui paraissaient mieux armés pour interpréter l'expérience mystique dans laquelle ils allaient embarquer.

L'étude s'est ensuite orientée vers les patients atteints de cancer ou de dépression. L'expérience actuelle, un projet pilote, porte sur quatre fumeurs qui n'arrivent pas à briser leur dépendance au tabac. Là aussi, le professeur Griffiths essaie de développer scientifiquement les obser-

vations inachevées des années 60 sur la manière dont l'expansion de la conscience, sous l'effet de l'agent actif des "champignons magiques", aide à traiter les addictions à l'alcool ou à l'héroïne.

En cinq ans, de 2006 à 2011, 120 volontaires ont participé à l'expérience au cours de 250 séances. Le professeur, qui s'intéresse à ce qui est devenu la "neurothéologie", a eu très vite la confirmation qu'il cherchait : l'agent actif des champignons magiques peut induire des expériences mystiques identiques à celles que les religieux ou les adeptes de la méditation ont décrites : "Une sensation d'unité, de connexion avec toutes choses, d'amour infini", décrit-il. C'était "la première démonstration scientifique en quarante ans que des états de mysticisme profond peuvent être produits en toute sécurité en laboratoire".

Les "cobayes" ont admis la présence d'effets positifs de longue durée. A 80 %, ils ont rapporté que l'expérience avait été l'une des "cinq plus importantes de leur vie". Quatorze mois plus tard, quand l'équipe a publié ses conclusions dans le *Journal of Psychopharmacology*, 60 % des participants continuaient à faire état d'une amélioration significative de leur existence et de leurs relations avec autrui, élément corroboré par des entretiens avec leurs proches. "Cela fait quarante ans que je suis ici. Je travaille le week-end. Aucune de mes grandes expériences ne s'est déroulée ici. Le fait que les gens parlent de celle-ci en termes positifs nous a fait penser que c'était une piste à poursuivre", raconte le médecin, assis sur le divan surplombé d'une sculpture de champignon magique.

L'expérience dure plus de cinq heures. Le sujet est invité à apporter des éléments de son univers familial, photos de proches, objets préférés, dont il va discuter en attendant que la drogue fasse effet. L'équipe partage quelques moments solennels avec lui avant qu'il n'absorbe la dose avec un verre d'eau (30 milligrammes de psilocybine de synthèse produite par le laboratoire du professeur David Nichols, à l'université Purdue, située dans l'Indiana). Seuls deux "guides" restent dans la pièce, assis par terre sur le tapis oriental. Ils sont là pour accompagner le voyage, rassurer le sujet si nécessaire et l'encourager à aller aussi loin que possible. Il ne s'agit pas d'une partie de plaisir. Le cobaye a un cache sur les yeux. Il n'est pas censé bouger. Il doit intérioriser. "Nous encourageons les gens à se tourner vers l'intérieur, à entrer en eux-mêmes et à se concentrer sur leur propre expérience", explique le professeur.

Tout est fait, jusqu'à l'aspect non médicalisé du salon, pour limiter les réactions négatives (dans une expérience où le décor était celui d'un laboratoire, les sujets ont eu la désagréable impression que des extraterrestres leur faisaient passer des examens médicaux). Les guides sont de sexes opposés, pour éviter ce qui pourrait biaiser la réaction. Dans leur casque, les volontaires ont droit à des morceaux de musique surtout classiques (et ils peuvent garder le CD pour méditer chez eux).

Richard Boothby a participé aux séances de 2007, quand l'équipe de Johns Hopkins essayait de mesurer les perceptions en fonction des doses. Doyen du département de philosophie à l'université Loyola de Baltimore, il s'était toujours intéressé aux drogues psychédéliques, ayant étudié *Les Portes de la perception*, d'Aldous Huxley, écrit en 1954 sous l'effet de la mescaline. Malgré tout, il ne repense pas à ses cinq séances de psilocybine (quatre,



en fait, et un placebo) sans une sorte de crainte mystique. "J'ai beaucoup aimé", avoue-il. Avant d'ajouter : "C'était quand même terrifiant par moments." La première dose était la plus forte, pense-t-il. "C'était comme les étapes du doute de Descartes. J'ai eu l'impression que j'avais perdu la tête. Pendant un moment, j'ai cru que j'étais mort." Il se souvient d'une musique somptueuse qui l'a rendu "accro" à ce nocturne dans lequel il était maintenu. Et, depuis, il collectionne les masques qui obscurcissent la vue. "J'ai eu des pensées sur la nature de Dieu. Une sorte de révélation, dit-il. Je suis désormais plus enclin qu'avant à dire que je crois en Dieu."

Selon le professeur, entre 30 % et 40 % des sujets ont des crises d'anxiété. "Cela peut être visuel, comme des monstres, ou se traduire par l'impression qu'ils vont mourir. Ou se situer à des niveaux prosaïques, comme le fait de ne pas supporter la musique." Les accompagnateurs les encouragent à "approcher le monstre". Il s'agit de leur faire comprendre qu'il n'existe que parce qu'ils lui donnent ce pouvoir. "La psilocybine permet aux gens d'affronter les monstres, mais aussi ces pensées dans leur vie qui ont pris le pas sur eux, comme "je ne peux pas arrêter de fumer".

L'équipe de Johns Hopkins n'est pas la seule à utiliser la psilocybine aux Etats-Unis. "Il y a eu un changement profond dans l'approche des expériences sur les hallucinogènes", se félicite Roland Griffiths. D'autres expériences ont été approuvées, à Harvard, à l'université d'Arizona et à l'université de Californie de Los Angeles (UCLA). Mais les maigres financements publics témoignent des réticences qui continuent. Il y a quelques mois, le professeur Griffiths a perdu la bourse accordée par les National Institutes of Health (NIH), institutions s'occupant de la recherche médicale. Les recherches sont désormais financées par des associations privées.

De telles expériences ne risquent-elles pas d'encourager la consommation de stupéfiants ? Les scientifiques de Johns Hopkins citent le Dr Herbert Kleber, professeur de psychiatrie à l'université Columbia à New York, l'une des sommités de la lutte contre la dépendance. "Avec Internet, les jeunes sont inondés de comptes rendus glorieux sur les effets de ces drogues, souligne-t-il. Cela ne risque pas de changer grand-chose." Mais il serait "irréfléchi scientifiquement" de ne pas poursuivre les recherches sur des substances qui peuvent aider les malades en phase terminale.

Le professeur Griffiths insiste, lui, sur la dimension ontologique. "Nos recherches montrent que, dans des conditions adéquates, tout le monde peut avoir ce genre d'expérience mystique. Cela veut dire que nous sommes formatés pour la générosité ou la compassion envers les autres, qui sont fondamentales dans les religions. Cette vérité première semble être inscrite dans nos gènes. C'est réjouissant. En tant qu'espèce, il faut que nous réussissions à comprendre la nature de ces sensibilités si nous voulons survivre. Si nous ne dépassons pas nos instincts agressifs et d'autodéfense, nous allons nous détruire, et la planète avec."

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

FIL DE FER BARBELÉ

Inventeur: **Joseph Glidden**
Date : 1874 Lieu : **Clarendon, New York**

L'histoire du fil de barbelé remonte à 1874 quand Glidden s'est inspiré de rail de bois avec des angles pointus sur les côtés et pourvus de fils à l'intérieur, lors d'une foire. Par la suite il déposa un brevet, mais malheureusement d'autres compagnies ont déposé eux aussi une protection pour le fil de barbelé et tout ça s'est retrouvé en cours où Glidden a gagné et a été déclaré le père du barbelé.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h40
Dohr	12h31
Asr	15h31
Maghreb	17h55
Icha	19h17

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1410 | Dimanche 30 octobre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42
0550.18.37.57

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Don américain de 9 millions de dollars pour le Mali

Les Etats-Unis ont fait un don de matériels militaires d'une valeur de neuf millions de dollars aux forces armées maliennes, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, a indiqué, samedi, le ministre malien de la Défense, Natié Pléa.

" Ces matériels contribueront, d'une part, à renforcer les capacités opérationnelles de nos forces résolument engagées dans la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et, d'autre part, à améliorer les performances de nos unités dans leur mission de sécurisation du pays", a indiqué le ministre malien lors d'une cérémonie tenue, vendredi, et présidée par le chef de l'Etat, Amadou Toumani Touré.

Selon le Président malien, la vision de son pays en matière de lutte contre le terrorisme porte sur un certain nombre de facteurs. Parmi lesquels, il a cité "le binôme sécurité-paix, comme socle de tout développement". Face aux menaces terroristes dans la bande sahélo-saharienne, M. Touré a insisté sur l'adoption d'une vision com-



mune par l'ensemble des pays concernés. Ce don est composé de 75 véhicules dont 44 Pick-up, 18 camions et 6 ambulances, un important lot d'effets d'habillements, des postes radio et des pièces de recharge.

De son côté, le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis au Mali a indiqué que ce don entre dans le cadre d'un programme de coopération sécuritaire entre les deux pays.

"Mieux encore, il fait partie de notre approche diplomatique plus large du développement et de la défense, afin d'améliorer la capacité des forces armées maliennes pour combattre le terrorisme et d'autres défis transsahariens", a-t-il précisé..

DJELFA

Les agresseurs de la gare routière aux mains de la police



Les forces de police de la wilaya de Djelfa ont récemment pu mettre hors d'état de nuire une association de malfaiteurs spécialisée dans le vol et l'agression à arme blanche. L'affaire, élucidée par les éléments de la police judiciaire, remonte au début de la semaine écoulée où plu-

sieurs plaintes d'agression à arme blanche au niveau de la gare routière de la wilaya ont été déposées par de citoyens. En date du 24 octobre 2011, les auteurs de l'agression ont été identifiés et arrêtés à cet effet. Il s'agit de deux jeunes, âgés de 19 ans, et répondant respectivement aux initiales Z. M. et B. A. Présentés devant le parquet, pour, notamment, création d'association de malfaiteurs, agression à armes blanches suivie de vol, les deux mis en cause ont été placés en détention provisoire. Il faut dire que la neutralisation de ce groupe de bandits est synonyme de soulagement pour les citoyens de la localité.

A. B.

Les 3 kidnappeurs d'une adolescente sous les verrous

Un groupe de bandits, composé de trois personnes, a été neutralisé par les éléments de la police judiciaire de Djelfa. Ces malfaiteurs, qui sont âgés entre 20 et 28 ans, sont auteurs d'un kidnapping d'une jeune adolescente. C'est suite à un travail approfondi d'investiga-

tion que les mis en cause ont été interpellés. Arrêtés pour le chef d'inculpation de kidnapping d'une adolescente, agression à armes blanches, ces jeunes délinquants ont été présentés devant le parquet qui a ordonné de les placer en détention provisoire.

A. B.

Très Libre



L'Aïd el-adha célébré dimanche prochain

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, samedi, que l'Aïd El Adha sera célébré dimanche prochain, 10 Dhou El Hidja 1432 de l'Hégire correspondant au 6 novembre 2011.

La prière de l'Aïd El-Adha à Alger et ses environs débutera à 08h30, a indiqué le ministère dans un communiqué.

"A la suite de l'observation du croissant lunaire de Dhou El-Hidja, jeudi soir 29 Dhou el Quida 1432 de l'Hégire, correspondant au 27 octobre 2011, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs affirme que vendredi est le 1^{er} Dhou El-Hidja 1432 de l'Hégire correspondant au 28 octobre 2011".

Le rassemblement sur le Mont Arafat est prévu, samedi 9 Dhou El Hidja 1432 de l'Hégire, correspondant au 5 novembre 2011, a ajouté le ministère, précisant que conformément à la tradition du Prophète (QSSSL), les musulmans observent le jeûne le jour d'Arafat.

RAPT À ORAN

Libération de l'otage et arrestation du ravisseur

Il faut dire que les services de la sûreté d'Oran ont récemment évité le pire. Informés sur un kidnapping, les forces de police de cette wilaya n'ont pas épargné d'efforts pour élucider presto cette affaire. Après avoir été informée sur la disparition d'un citoyen, âgé de 33 ans, et répondant aux initiales M. M., une équipe d'enquêteurs a été diligentée. C'est en date du 23 octobre que l'enquête a conduit à la découverte de la victime. M. M. a été ainsi retrouvé les mains ligotées, à l'intérieur

du dépôt d'une entreprise privée, dans la périphérie oranaise. La poursuite des investigations a, également, conduit à l'auteur du kidnapping. Il s'agit du dénommé B. D. âgé de 63 ans. Selon le travail d'investigation, la victime aurait volé une somme d'argent considérable au mis en cause. C'est dire que ce dernier aurait dû recourir aux services de sécurité au lieu de vouloir se faire justice. Il a été à ce titre placé en détention provisoire.

A. B.

IL FAISAIT OBJET DE PLUSIEURS MANDATS D'ARRÊT L'escroc quinquagénaire arrêté à Annaba

Il n'est connu des services de sécurité non pas par sa coopération mais par les différents mandats d'arrêt dont il fait objet. Ainsi, le dénommé T. A., âgé de 58 ans, a été récemment arrêté à Annaba pour plusieurs chefs d'inculpation dont principalement faux et usage de faux, falsification de documents administratifs, ainsi que son implication dans plusieurs escroqueries. Agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de justice, les services

de la police urbaine d'Annaba ont procédé à la perquisition du domicile du mis en cause où il a été découvert plusieurs documents officiels. Des carnets de famille falsifiés, des chèques postaux falsifiés, des sceaux d'entreprises publiques et privées falsifiés, ainsi que deux téléphones portables ont été récupérés lors de cette opération, qui n'est pas encore close. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

A. B.